



DE L'ORDRE ET DES LOIS.

VOL. IV. MONTREAL, MERCREDI, 14 OCTOBRE, 1835. N° 25

LITTÉRATURE.

LE PÈRE GORIOT.

Allis truc.
(SHAKSPEARE.)

TROMPE-LA-MORT.

(Suite.)

— Mais pourquoi, dit mademoiselle Michonneau, Trompe-la-Mort ne s'en va-t-il pas avec la caisse.

— Oh ! fit l'agent, partout où il irait il serait suivi par un homme chargé de le tuer. Puis une caisse ne s'enlève pas comme on enlève une demoiselle de bonne maison. D'ailleurs, Collin est un gailard incapable de faire un trait semblable. Il se croirait déshonoré.

— Monsieur, dit Poirot, vous avez raison, il serait tout-à-fait déshonoré.

— Tout cela ne nous dit pas pourquoi vous ne venez pas tout bonnement vous en aller de lui ? demanda mademoiselle Michonneau.

— Eh bien, mademoiselle, je reprends ! — Mais si dit-il à l'oreille, empêchez votre monsieur de m'interrompre, ou nous n'en aurons jamais fini. Il doit avoir beaucoup de fortune pour se faire écouter, ce vieux-là. Trompe-la-Mort, en venant ici, a chassé la peau d'un honnête homme, il s'est fait bon bourgeois de Paris, il s'est logé dans une pension sans apparence, il est fin, allez ! on ne le prendra jamais sans vert. Donc M. Vautrin est un homme considéré, qui fait des affaires considérables.

— Naturellement, se dit Poirot à lui-même.

— Le ministre, si l'on se trompait en arrêtant M. Vautrin, ne veut pas se mettre à dos le commerce de Paris, ni l'opinion publique. Monsieur le préfet de police branle dans le manche, il a des ennemis. S'il y avait erreur, ceux qui veulent sa place profiteraient des échaudages et des échailleries libérales pour le faire sauter. Il s'agit ici de procéder comme dans l'affaire de Cogniard, le faux comte de Sainte-Hélène. Si ça avait été un vrai, comte de Sainte-Hélène, nous n'étions pas propres. Aussi faut-il vérifier ! Nous avons fait vérifier Cogniard par une femme.

— Oui, mais c'était une jolie femme, dit vivement mademoiselle Michonneau.

— Trompe-la-Mort ne se laisserait point aborder par une femme, dit l'agent, il n'aime point les femmes.

— Mais je ne vois pas alors à quoi je suis bonne pour une semblable vérification, une supposition que je consentirais à la faire pour deux mille francs ?

— Rien de plus facile, dit l'inconnu. Je vous remettrai un flacon contenant une dose de liqueur préparée pour donner un coup de sang qui n'a pas le moindre danger, et simule une apoplexie. Cette drogue peut se mêler également au vin et au café. Sur le champ vous transportez notre homme sur un lit, et vous le déshabillez afin de savoir s'il ne se meurt pas. Au moment où vous serez seule, vous lui donnerez une claque sur l'épaule, paf ! et vous verrez repartir les lettres.

— Mais c'est rien du tout, ça, dit Poirot.

— Hé bien ! consentez-vous ? dit M. Gondureau à la vieille fille.

— Mais mon cher monsieur, dit mademoiselle, au cas où il n'y aurait point de lettres, aurais-je les deux mille francs ?

— Non.

— Quelle sera donc l'indemnité ?

— Cinq cents francs.

— Faire une chose pareille pour si peu ! Le mot est le même dans la conscience, et j'ai ma conscience à calmer, monsieur.

— Je vous affirme, dit Poirot, que mademoiselle a beaucoup de conscience, outre que c'est une très aimable personne et bien entendue.

— Hé bien ! reprit mademoiselle Michonneau donnez-moi trois mille francs si c'est Trompe-la-Mort et rien si c'est un bourgeois.

— Ça va, fit Gondureau, mais à condition que l'affaire sera faite demain.

— Pas encore, mon cher monsieur, j'ai besoin de consulter monsieur.

— Finaud ! dit l'agent en se levant. A demain alors, et si vous étiez pressée de me parler, venez petite rue Sainte-Anne, au bout de la cour de la Sainte-Chapelle. Il n'y a qu'une porte sous la voûte, demandez M. Gondureau ?

Bianchon, qui revenait du cours de M. Cuvier, eut l'oreille frappée du mot assez original de Trompe-la-Mort, et entendit le ça-va du célèbre chef de la police de sûreté.

— Pourquoi n'en finissez-vous pas ? ce serait trois cents francs de rente viagère, dit Poirot à mademoiselle Michonneau.

— Pourquoi ? dit-elle. Mais il faut y réfléchir. Si M. Vautrin était ce Trompe-la-Mort, peut-être aurait-il plus d'avantage à s'arranger avec lui. Cependant lui demander de l'argent, ce serait le prévenir, et il serait homme à décamper gratis ! Ce serait un peu abominable.

— Quand il serait prévenu, reprit Poirot, ce

passé convenablement. Affaire d'opinion. Notre pigeon a insulté mon faucon. A demain, dans la redoute de Chignacourt ! A huit heures et demie, mademoiselle Taillefer héritera de l'amour et de la fortune de son père, pendant qu'elle sera à tranquillement à tremper ses mouillettes de pain beurré dans son café. N'est-ce pas drôle à se dire ? Ce petit Taillefer est très fort à l'épée, il est confiant comme un brelan carré ; mais il sera saigné par un coup que j'ai inventé, une manière de relever l'épée et de vous piquer le front. Je vous montrerai cette botte là, car elle est furieusement utile.

Rastignac écoutait d'un air stupide, et ne pouvait rien répondre. En ce moment le père Goriot Bianchon et quelques autres pensionnaires arrivèrent.

— Voilà comme je vous voulais, lui dit Vautrin. Vous savez ce que vous faites. Bien, mon petit aiglon, vous gouvernez les hommes, vous êtes, fort carré, poilu. Vous avez mon estime.

Il voulut lui prendre la main. Rastignac retira vivement la sienne, et tomba sur une chaise en palissant, il voyait une mare de sang devant lui.

— Ah ! nous avons encore quelques petites langues tachées de vert ! dit Vautrin à voix basse. Papa d'Olliban a trois millions, je suis sa fortune elle vous rendra blanc comme une robe de mariée, et à vos propres yeux ?

Rastignac n'hésita plus. Il résolut d'aller prévenir pendant la soirée MM. Taillefer père et fils. En ce moment Vautrin l'ayant quitté, le père Goriot lui dit à l'oreille : — Vous êtes triste, mon enfant ? je vais vous égayer, moi. Venez.

Et le vieux vermicellier alluma son rat de cave à l'une des lampes. Eugène le suivit tout ému de curiosité.

— Entrons chez vous, dit le bonhomme qui avait demandé la clef de l'étudiant à Sylvie. Vous avez eu ce matin quelle ne vous aimait pas, hein ! reprit-il. Elle vous a renvoyé de force, et vous vous en êtes allé fâché, désespéré. Nigaudinos ! elle m'attendait ! Comprenez-vous ! Nous devions aller acheter d'arranger un bijou d'appartement dans lequel vous irez demeurer d'ici à trois jours. Ne me vendez pas. Elle veut vous faire une surprise ; mais je ne tiens pas à vous cacher plus longtemps le secret. Vous serez rue d'Artois à deux pas de la rue Saint-Lazare. Vous y serez comme un prince, nous vous avons eu des meubles comme pour une épouse ! car nous avons fait bien des choses depuis un mois, ça ne vous en disant rien. Mon oncle n'est mis en campagne, et ma fille aura ses trente six mille francs par an ! l'impératrice de sa dot. Et je vais faire exiger le placement de ses huit cents mille francs en bons biens au soleil.

Eugène était muet et se promenait, les bras croisés, de long en long, dans sa pauvre chambre en désordre. Le père Goriot saisit un moment où l'étudiant lui tournait le dos, et mit sur la cheminée une boîte en maroquin rouge, sur la quelle étaient imprimées en or les armes de Rastignac.

— Mon cher enfant, disait le pauvre bonhomme, je me suis mis dans tout cela jusqu'au cou. Mais, voyez-vous, il y avait à moi bien de l'égoïsme ? je suis intéressé dans votre changement de quartier. Vous ne me refusez pas, hein ! si je vous demande quelque chose !

— Que voulez-vous ?

— Hé bien ! au-dessus de votre appartement, au cinquième, il y a une chambre qui en dépend ; j'y demeurai, pas vrai ? Je me fais vieux, je suis trop loin de mes filles ; je ne vous gênerai pas ; seulement, je serai là. Vous me parlerez d'elles tous les soirs. Ça ne vous contrariera pas, dites ? Quand vous rentrerez, que je serai dans mon lit, je vous entendrai, je me dirai : — Il vient de voir ma petite Delphine. Il l'a mené au bal, elle est heureuse par lui. Si j'étais malade, ça me mettrait du baume dans le cœur de vous écouter revenir, vous remuer, aller, il y aura tant de ma fille en vous ! Je n'aurai qu'un pas à faire pour être aux Champs-Élysées, où elles passent tous les jours. Je les verrai toujours, tandis que quelquefois j'arrive trop tard. Et puis, elle viendra chez vous peut-être ! Alors je l'entendrai, je la verrai dans sa douillette du matin trotter, aller gentiment comme une petite chatte. Elle est redevenue depuis un mois ce qu'elle était, jeune fille, gaie, pimpante ! Son ame est en convalescence, elle vous doit le bonheur. Oh ! je serais pour vous l'impossible. Elle me disait tout à l'heure en revenant : — Papa, je suis heureuse ! — Quand elles me disent cérémonieusement : *Mom père ! elles me glacent ; mais quand elles m'appellent papa !* il me semble encore les voir petites, elles me rendent tous mes souvenirs. Je suis mieux leur père ; elles ne sont à personne !

Le bonhomme s'essuya les yeux, il pleurait.

Il y a long-temps que je n'aurais entendu cette phrase, long-temps qu'elle ne m'avait donné le bras ! Oh oui, voilà bien dix ans que j'ai marché côte à côte avec une de mes filles ! Est-ce bon de se froter à sa robe, de se mettre à son pas, de

partager sa chaleur ! Enfin, j'ai mon Delphine, ce matin, partout ! J'entraîne avec elle dans les boutiques ! Et j'ai reconduite chez elle. Oh j'gardez-moi près de vous. Quelques fois vous aurez besoin de quelqu'un pour vous rendre service, le sera là. Oh ! si cette grosse souche d'Alsacien mourait, si sa goutte avait l'esprit de remonter dans l'estomac ! Ma pauvre fille serait-elle heureuse ! Vous seriez mon gendre ! vous seriez ostensiblement son mari ! Bah ! elle est si malheureuse de ne rien connaître aux plaisirs de ce monde, que je l'abusos de tout ! Le bon Dieu doit être du côté des pères qui aiment bien ! — Elle vous aime trop ! dit-il en hochant la tête après une pause. En allant, elle causait de vous avec moi : — N'est-ce pas, mon père, il est bien, il a bon cœur ! Partout de moi ? Bah, elle m'en a dit depuis la rue d'Artois jusqu'au passage des Panoramas ! des volumes, quoi ! Elle m'a enfin versé son cœur dans le mien. Pendant toute cette bonne matinée, je n'étais plus vieux, je ne passais pas une once ! Je lui ai dit que vous m'aviez remis le billet de mille francs ! Oh ! la chérie, elle en a été émue aux larmes. Qu'avez-vous donc là sur votre cheminée ? dit enfin le père Goriot qui se mouait d'impatience en voyant Rastignac immobile.

Eugène, tout abasourdi, regardait son voisin d'un air hébété. Ce qu'il annonçait par Vautrin pour le lendemain contrastait si violemment avec la réalisation de ses plus chères espérances qu'il éprouvait toutes les sensations du cauchemar. Il se tourna vers la cheminée, y aperçut la petite boîte carrée, l'ouvrit, et trouva dedans un papier qui couvrait une délicieuse montre de Breguet. Sur ce papier étaient écrites ces mots :

« Je veux que vous pensiez à moi à toute heure, parce que... »

DELPHINE.

Ce dernier mot faisait sans doute allusion à quelque scène qui avait eu lieu entre eux, car Eugène en fut attendri. Ses armes étaient intérieurement émaillées dans l'or de la boîte. Ce bijou si long-temps envidé, la chaîne, la clef, la façon, les dessins répondaient à tous ses vœux. Le père Goriot était radieux. Il avait sans doute promis à sa fille de lui rapporter les moindres effets de la surprise que lui causerait son présent à Eugène ; car il était en tiers dans ces jeunes émotions, et ne paraissait pas le moins heureux. Il aimait déjà Rastignac et pour sa fille et pour lui-même.

— Vous irez la voir ce soir, elle vous attend. Sa grosse souche d'Alsacien soule chez sa danseuse ! Ha ! ha ! il a été bien sot quand mon oncle lui a dit son fait. Ne prétend-il pas aimer ma fille à l'adoration ! Qu'il y touche, et je le tue ! L'idée de savoir ma Delphine... (il soupira) me ferait commettre un crime, mais ce ne serait pas un homicide, c'est une tête de veau sur un corps de porc ! Vous me prendrez avec vous n'est-ce pas ?

— Oui, mon bon père Goriot, vous savez bien que je vous aime...

— Je le vois, vous n'avez pas honte de moi, vous ! Laissez-moi vous embrasser.

Et il serra l'étudiant dans ses bras.

— Vous la rendrez bien heureuse, promettez-le-moi ? Vous irez ce soir, n'est-ce pas ?

— Oh oui ! je dois sortir pour des affaires importantes.

— Puis-je vous être bon à quelque chose ?

— Ma foi, oui ! Tenez ! pendant que j'irai chez madame de Nucingen allez chez M. Taillefer le père lui dire de me donner un heure dans la soirée pour lui parler d'une affaire de la dernière importance.

— Serait-ce donc vrai, jeune homme ? dit le père Goriot, en changeant de visage. Riez-vous la cour à sa fille, comme le disent ces imbéciles, d'en bas ? Tonnerre de Dieu ! vous ne savez pas ce que c'est qu'une tape à la Goriot. Et si vous nous trompiez, ce serait l'affaire d'un coup de poing. Oh ! ce n'est pas possible !

— Je vous jure que je n'aime qu'une femme au monde ! dit l'étudiant, je ne suis pas bien de ce depuis un moment !

— Ha ! quel bonheur ! fit le père Goriot.

— Non, reprit l'étudiant, le fils de M. Taillefer se bat demain, et j'ai entendu dire qu'il sera tué...

— Qu'est-ce que cela vous fait ? dit Goriot.

— Mais il faut lui dire d'empêcher son fils de se rendre... s'écria Eugène.

En ce moment il fut interrompu par la voix de Vautrin qui se fit entendre sur le pas de sa porte, où il chantait :

O Richard, adieu moi !
L'univers t'abandonne.

Broum ! broum ! broum ! broum !
J'ai long-temps parcouru le monde
Et l'on m'a vu...
Tra la, la, la, la.
— Messieurs, cria Christophe, la soupe vous attend, et tout le monde est à table.

Tenez, dit Vautrin, viens prendre une bouteille de mon vin de Bordeaux.

— La trouvez-vous jolie, la montre ? dit le père Goriot. Elle a bon goût, hein !

Vautrin, le père Goriot et Rastignac descendirent ensemble et se trouvèrent, par suite de leur retard, placés à côté des uns des autres à table. Eugène marqua la plus grande froideur à Vautrin, pendant le dîner, quoique jamais cet homme si aimable aux yeux de madame Vauquer, n'eût déployé autant d'esprit. Il fut pétillant de saillies, et sut mettre en train tous les convives. Cette assurance, ce sang-froid, consternaient Eugène.

— Sur quelle herbe avez-vous donc marché aujourd'hui ? dit madame Vauquer, vous êtes gai comme un pinson.

— Je suis toujours gai quand j'ai fait de bonnes affaires.

— Des affaires ? dit Eugène.

— Hé bien, oui. J'ai livré une partie de marchandises qui me vaudra de bons droits de commission. — Mademoiselle Michonneau, dit-il en s'apercevant que la vieille fille l'examinait, ai-je dans la figure un trait qui vous déplaît, que vous me fait l'œil américain ? Faut-il dire ! je le changerai pour vous être agréable.

— Poirot, nous ne nous fâcherons pas pour ça, hein ? dit-il en guignant le vieil employé.

— Sic à papier ! vous devriez poser pour un Hercule. — Farceur ! dit le jeune peintre à Vautrin.

— Ma foi, ça va ! si mademoiselle Michonneau veut poser en Vénus du Père Lachaise, répondit Vautrin.

— Et Poirot ! dit Bianchon.

— Oh ! Poirot posera en Poirot. Ce sera le dieu des jardins ! s'écria Vautrin. Il dérive de poire...
— Mollé ! reprit Bianchon. Alors, vous seriez entre la poire et le fromage.

— Tout ça, c'est des bêtises, dit madame Vauquer, et vous feriez mieux de nous donner de votre vin de Bordeaux dont j'aperçois une bouteille qui montre son nez ! Ça nous entretendrait en joie, outre que c'est bon à l'estomac.

— Messieurs, dit Vautrin, madame la présidente nous rappelle à l'ordre. Madame Couture et mademoiselle Victorine ne se formaliseraient pas de vos discours badins ; mais respectez l'innocence du père Goriot. Je vous propose une petite bouteille de vin de Bordeaux, que le nom de Lafitte rend doublement illustre, soit dit sans allusion politique. Allons, Chinois ! dit-il en regardant Christophe qui ne bougea pas. Ici, Christophe ! amène les liquides !

— Voilà, monsieur, dit Christophe en lui présentant la bouteille.

Après avoir rempli le verre d'Eugène et celui du père Goriot, il s'en versa lentement quelques gouttes sur le dégrat, pendant que ses deux voisins buvaient, et tout à coup il fit une grimace.

— Diable ! diable ! il sent le bouchon ! Prends cela pour toi, Christophe, et va en chercher à droite, tu sais. Nous sommes seize, descends huit bouteilles !

— Puisque vous vous fendez, dit le peintre, je paie un cent de narroze.

— Ho ! ho !

— Boououh !

— Prrr !

Chacun poussa des exclamations qui partirent comme les fusées d'une girandole.

— Allons, mama Vauquer, deux de champagne, lui cria Vautrin.

— Qu'on, c'est cela ! Pourquoi pas demander la maison ? Deux de champagne ! mais ça coûte douze francs ! Je ne les gagne pas. Non, mais si monsieur Eugène veut les payer, j'offre du cacis.

— Vlà, son cacis qui purge comme de la manne ! dit l'étudiant en médecine à voix basse.

— Veux tu le taire, Bianchon, s'écria Rastignac, je ne peux pas entendre parler de manne sans que le cœur... Oui, va pour le vin de Champagne, je le paie, ajouta l'étudiant.

— Sylvie, dit madame Vauquer, donnez les biscuits et les petits gâteaux.

— Vos petits gâteaux sont trop grands, dit Vautrin, ils ont de la barbe. Mais quant aux biscuits, aboulez !

En un moment le vin de Bordeaux circula, les convives s'animent, la gaieté redouble. Ce furent des rires féroces, au milieu desquels éclatèrent quelques imitations des diverses voix d'animaux. L'employé au Muséum s'étant avisé de reproduire un cri de Paris qui avait de l'analogie avec le miaulement du chat amoureux, aussitôt huit voix beuglèrent simultanément les phrases suivantes.

— A repasser les couteaux !
— Mo-rou pour les petits ois-seaux !
— Voilà le plaisir mesdames, voilà le plaisir !
— A recommander la fiabilité !
— A la barque, à la barque !
— Bettez vos femmes, vos habits !
— Vieux habits, vieux gilets, vieux chapeaux à vendre !

— A la cerise, à la douce !

La palme fut à Bianchon pour l'accent nazillard avec lequel il cria : — Marchand de parapluies !

En quelques instants ce fut un tapage à casser la tête, une conversation pleine de coqs-à-l'âne, un véritable opéra que Vautrin conduisait comme un chef d'orchestre en surveillant Eugène et le père Goriot, qui semblaient ivres déjà. Le dou appry sur leur chaise, tous deux contemplant ce désordre inaccoutumé d'un air grave, en buvant peu ; car tous deux étaient préoccupés de ce qu'ils avaient à faire pendant la soirée, et néanmoins ils se sentaient incapables de se lever. Vautrin, suivait les changements de leur physionomie en leur lançant des regards de côté, saisit le moment où leurs yeux vacillèrent et parurent vouloir se fermer, pour se pencher à l'oreille de Rastignac.

— Mon petit gare, nous ne sommes pas assez rusé pour lutter avec notre papa Vautrin ! Et il vous aime trop pour vous laisser faire des sottises. Quand j'ai résolu quelque chose, le bon Dieu seul est assez fort pour me barrer le passage. Ils nous veulent aller prévenir le père Taillefer, commente des fautes d'écolier ! Le four est chaud, la farine est pétrie, le pain est sur la pelle, demain nous en ferons sauter les miettes par-dessus notre tête en y mordant, et nous empêcherons d'enfourner. Non, non, tout cuit. Si nous avons quelques petits remords, la digestion les emportera. Pendant que nous dormirons notre petit somme, le colonel Franchessini vous ouvrira la succession de M. Victorine Taillefer avec la pointe de son épée, et Victorine, héritière de son frère, aura quant à elle mille francs de rente. J'ai déjà pris des renseignements, et sais que la succession de la mère monte à plus de trois cent mille...
Eugène entendait ces paroles sans pouvoir répondre. Il sentait sa langue collée à son palais, et se trouvait en proie à une somnolence invincible. Il se voyait déjà plus la table et les figures des convives qu'il traversait un brouillard lumineux. Bientôt le bruit s'apaisa, les pensionnaires s'en allèrent un à un. Puis, quand il ne resta plus que madame Vauquer, madame Couture, mademoiselle Victorine, Vautrin et le père Goriot, Rastignac aperçut, comme s'il eût rêvé, madame Vauquer occupée à prendre les bouteilles pour en vider les restes de manière à en faire des bouteilles pleines.

— Ha ! sont-ils fous, sont-ils jaloux ! disait-il à voix basse. Ce fut la dernière phrase que put comprendre Eugène.

— Il n'y a que M. Vautrin pour faire de ces farces-là, dit Sylvie. Allons, voilà Christophe qui ronfle comme un toupiou.

— Adieu, maman, dit M. Vautrin. Je vais au boulevard admirer M. Marty dans le *Mont-Saurage*, une grande pièce tirée du *Solitaire*. Si vous voulez, je vous y mène ainsi que ces dames.

— Je vous remercie, dit madame Couture.

— Comment, ma voisine, s'écria madame Vauquer, vous refusez de voir une pièce prise dans le *Solitaire*, un ouvrage fait par *Atala*, et que nous aimions tant à lire, qu'est-ce qui nous plairait comme des *Madelines* d'Élodie sous les *tyuilles* cet été dernier ; enfin un ouvrage moral qui peut être susceptible d'instruire votre demoiselle ?

— Il nous est défendu d'aller à la comédie, répondit Victorine.

— Allons, les voilà partis, ceux-là ! dit Vautrin en remuant d'une manière comique la tête du père Goriot et celle d'Eugène.

En plaçant la tête de l'étudiant sur la chaise, pour qu'il pût dormir commodément, il le baisa chaleureusement au front, en chantant :

Dormez, mes chères amours !
Pour vous je veillerais toujours.

— J'ai peur qu'il ne soit malade, dit Victorine.

— Restez à le soigner alors, reprit Vautrin. C'est, lui souffla-t-il à l'oreille, votre devoir de femme soumise. Il vous adore, ce jeune homme, et vous serez sa petite femme, je vous le prédis. — Enfin, dit-il à haute voix, il s'en va considérablement le pays, s'écurant heureux, et curant beaucoup d'effans ! Voilà comment finissent tous les romans d'amour.

— Allons, maman, dit-il en se tournant vers madame Vauquer qui était étourdie, mettez le chapeau, la belle robe à fleurs, l'écharpe de coquette. Je vais vous aller chercher un fiacre, et vous en irez.

Et il partit en chantant :

Soleil, soleil, divin soleil,
Toi qui fais mûrir les citrouilles...
— Mon Dieu, dites donc, madame Couture, cet homme-là me ferait vivre heureux sur les toits. — Allons, dit-elle en se tournant vers le vermicellier, voilà Goriot parti ! Ce vieux cancre-là n'a jamais eu l'idée de s'en aller une part, lui ! Mais il va tomber par terre, mon Dieu ! C'est-y indécrot à un homme d'âge de perdre la raison ! Vous me direz qu'on ne perd point ce qu'on a pas. Sylvie, mettez-le dans un lit.

— Mais pourquoi, dit mademoiselle Michonneau, Monsieur ne s'en va-t-il pas avec la caisse.

— Oh ! fit l'agent, partout où il irait il serait suivi par un homme chargé de le tuer. Puis une caisse ne s'enlève pas comme on enlève une demoiselle de bonne maison. D'ailleurs, Collin est un gailard incapable de faire un trait semblable. Il se croirait déshonoré.

— Monsieur, dit Poirot, vous avez raison, il serait tout-à-fait déshonoré.

— Tout cela ne nous dit pas pourquoi vous ne venez pas tout bonnement vous en aller de lui ? demanda mademoiselle Michonneau.

— Eh bien, mademoiselle, je reprends ! — Mais si dit-il à l'oreille, empêchez votre monsieur de m'interrompre, ou nous n'en aurons jamais fini. Il doit avoir beaucoup de fortune pour se faire écouter, ce vieux-là. Trompe-la-Mort, en venant ici, a chassé la peau d'un honnête homme, il s'est fait bon bourgeois de Paris, il s'est logé dans une pension sans apparence, il est fin, allez ! on ne le prendra jamais sans vert. Donc M. Vautrin est un homme considéré, qui fait des affaires considérables.

— Naturellement, se dit Poirot à lui-même.

— Le ministre, si l'on se trompait en arrêtant M. Vautrin, ne veut pas se mettre à dos le commerce de Paris, ni l'opinion publique. Monsieur le préfet de police branle dans le manche, il a des ennemis. S'il y avait erreur, ceux qui veulent sa place profiteraient des échaudages et des échailleries libérales pour le faire sauter. Il s'agit ici de procéder comme dans l'affaire de Cogniard, le faux comte de Sainte-Hélène. Si ça avait été un vrai, comte de Sainte-Hélène, nous n'étions pas propres. Aussi faut-il vérifier ! Nous avons fait vérifier Cogniard par une femme.

— Oui, mais c'était une jolie femme, dit vivement mademoiselle Michonneau.

— Trompe-la-Mort ne se laisserait point aborder par une femme, dit l'agent, il n'aime point les femmes.

— Mais je ne vois pas alors à quoi je suis bonne pour une semblable vérification, une supposition que je consentirais à la faire pour deux mille francs ?

— Rien de plus facile, dit l'inconnu. Je vous remettrai un flacon contenant une dose de liqueur préparée pour donner un coup de sang qui n'a pas le moindre danger, et simule une apoplexie. Cette drogue peut se mêler également au vin et au café. Sur le champ vous transportez notre homme sur un lit, et vous le déshabillez afin de savoir s'il ne se meurt pas. Au moment où vous serez seule, vous lui donnerez une claque sur l'épaule, paf ! et vous verrez repartir les lettres.

— Mais c'est rien du tout, ça, dit Poirot.

— Hé bien ! consentez-vous ? dit M. Gondureau à la vieille fille.

— Mais mon cher monsieur, dit mademoiselle, au cas où il n'y aurait point de lettres, aurais-je les deux mille francs ?

— Non.

— Quelle sera donc l'indemnité ?

— Cinq cents francs.

— Faire une chose pareille pour si peu ! Le mot est le même dans la conscience, et j'ai ma conscience à calmer, monsieur.

— Je vous affirme, dit Poirot, que mademoiselle a beaucoup de conscience, outre que c'est une très aimable personne et bien entendue.

— Hé bien ! reprit mademoiselle Michonneau donnez-moi trois mille francs si c'est Trompe-la-Mort et rien si c'est un bourgeois.

— Ça va, fit Gondureau, mais à condition que l'affaire sera faite demain.

— Pas encore, mon cher monsieur, j'ai besoin de consulter monsieur.

— Finaud ! dit l'agent en se levant. A demain alors, et si vous étiez pressée de me parler, venez petite rue Sainte-Anne, au bout de la cour de la Sainte-Chapelle. Il n'y a qu'une porte sous la voûte, demandez M. Gondureau ?

Bianchon, qui revenait du cours de M. Cuvier, eut l'oreille frappée du mot assez original de Trompe-la-Mort, et entendit le ça-va du célèbre chef de la police de sûreté.

— Pourquoi n'en finissez-vous pas ? ce serait trois cents francs de rente viagère, dit Poirot à mademoiselle Michonneau.

— Pourquoi ? dit-elle. Mais il faut y réfléchir. Si M. Vautrin était ce Trompe-la-Mort, peut-être aurait-il plus d'avantage à s'arranger avec lui. Cependant lui demander de l'argent, ce serait le prévenir, et il serait homme à décamper gratis ! Ce serait un peu abominable.

— Quand il serait prévenu, reprit Poirot, ce

Sylvie prit le bonhomme par-dessous le bras, le fit marcher, et le jeta tout habillé comme un paquet en travers de son lit.

— Pauvre jeune homme ! disait madame Couture en écartant les cheveux d'Eugène qui lui tombaient dans les yeux. Il est comme un jeune fille, il ne sait pas ce que c'est qu'un excès.

— Ah ! je peux bien dire que depuis trente et un ans que je tiens ma pension, dit madame Vauquer, il m'est passé bien des jeunes gens par les mains, comme on dit, je n'en ai jamais vu d'aussi gentil, d'aussi distingué que M. Eugène. Est-il beau, quand il dort ? Pronça-t-elle la tête sur votre épaule, madame Couture. Bah ! il tombe sur celle de mademoiselle Victorie. Il y a un dieu pour les enfants. Encore un peu il se fendra la tête sur la pomme de la chaise. A eux deux ils feraient un bien joli couple.

— Ma voisine, taisez-vous donc ! s'écria madame Couture, vous dites des choses... — Bah ! fit madame Vauquer, je n'entend pas. Allons, Sylvie, viens m'habiller. Je vais mettre mon grand corset.

— Ha bien, votre grand corset, après avoir dit, madame ? dit Sylvie. Non, cherchez quelque chose pour vous serrer, ce ne sera pas moi qui serai votre assasine. Vous commettrez là une imprudence à vous coûter la vie.

— Ca n'est égal, il faut faire honneur à M. Vautrin.

— Vous aimez donc bien vos héritiers ? — Allons, Sylvie, pas de raisons ! dit la veuve en s'en allant.

— A son âge ! dit la cuisinière en montrant sa maîtresse à Victorie.

Madame Couture et sa pupile, sur l'épaule de laquelle dormait Eugène, restèrent seules dans la salle à manger. Les ronflements de Christophe retentissaient dans la maison silencieuse et faisaient ressortir le paisible sommeil d'Eugène, qui dormait aussi gracieusement qu'un enfant. Heureuse de pouvoir se permettre un de ces actes de charité par lesquels s'épanouissent tous les sentiments de la femme, et qui lui faisait sans crime venir le cœur du jeune homme, Victorie avait dans la physionomie quelque chose de maternité protecteur qui la rendait fière. A travers les mille pensées qui s'élevaient dans son cœur, perçait un tumultueux mouvement de volupté qu'excitait l'échange d'une jeune et pure chaleur.

— Pauvre chère fille ! dit madame Couture en lui venant la main.

La vieille dame admirait cette candide et souffrante figure sur laquelle était descendue l'aurore du bonheur. Victorie ressemblait à l'une de ces naïves peintures du moyen âge dans lesquelles tous les accessoires sont négligés par l'artiste, qui a réservé la magie d'un pinceau calme et fier pour la figure juvène de son, mais où le ciel semble se refléter avec ses teintes d'or.

— Il n'a pourtant pas lu plus de deux vers, maman ! dit Eugène en passant ses doigts dans la chevelure d'Victorie.

— Mais si c'était un débauché, ma fille, il aurait porté le vin comme tous ces autres ! Son ivresse fait son éloge.

— Le bruit d'une voiture retentit dans la rue.

— Maman, dit la jeune fille, voici M. Vautrin ! Prenez donc monsieur Eugène. Je ne voudrais pas être vu ainsi par cette homme, il a des expressions qui salissent l'âme, et des regards qui gênent une femme, comme si on lui enlevait sa robe.

— Non, dit madame Couture, tu te trompes ! M. Vautrin est un brave homme, un peu dans le genre de défunt monsieur Couture, brusque, mais bon, un bonhomme bienfait.

En ce moment Vautrin entra tout doucement, et regarda le tableau formé par ces deux enfants que la lueur de la lampe semblait caresser.

— Hé bien ! dit-il en se croisant les bras, voilà de ces scènes qui auraient inspiré de belles pages à ce bon monsieur Bernardin de Saint-Pierre, l'auteur de Paul et Virginie. La jeunesse est bien belle, madame Couture. Pauvre enfant, dors ! dit-il en contemplant Eugène, le bien vient quelquefois en dormant ! Madame, reprit-il en s'adressant à la veuve, ce qui m'attache à ce jeune homme, ce qui m'émouvoir, est de savoir la beauté de son âme en harmonie avec celle de sa figure. Voyez, n'est-ce pas un chérubin posé sur l'épaule d'un ange ? Il est digne d'être aimé, celui-là ! Si j'étais femme, je voudrais mourir (non, pas si bête !) vivre pour lui. — En les admirant ainsi, madame, dit-il à voix basse et se penchant à l'oreille de la veuve, je ne puis m'empêcher de penser que Dieu les a créés pour être l'un à l'autre.

— La Providence a des voies bien cachées ! elle sonde les reins et les cœurs ! s'écria-t-il à haute voix. En vous voyant unis, mes enfants, unis par une même pureté, par tous les beaux sentiments humains, je me dis qu'il est impossible que l'avenir vous sépare. Dieu est juste ! Mais, dit-il à la jeune fille, il me semble avoir vu chez vous des lignes de prospérité ! Donnez-moi votre main, mademoiselle Victorie ! Je me connais en chiromancie, j'ai dit souvent la bonne aventure ? Allons, n'ayez pas peur. Oh ! qu'aperçois-je ? Foi d'honnête homme, vous serez avant peu l'une des plus riches héritières de Paris ; vous combiez de bonheur celui qui vous aime ; votre père vous appelle auprès de lui ; vous vous mariez avec un homme titré, jeune, beau qui vous adore.

— Ce moment, les pas lourds de la coquette veuve qui descendait, interrompirent les prophéties de Vautrin.

— Voilà madame Vauquer belle comme un astre, ficelée comme une carotte. — N'étonnez-vous pas un petit brin ? lui dit-il en mettant sa main sur le haut du dos, elle vient-encore sur vous pressés, maman. Si nous pleurons, il y aura explosion, mais je rassurerai les débris avec un soin d'antiquaire.

— Le comble du langage de la galanterie française, bien, celui-là ! dit la veuve en se penchant à l'oreille de madame Couture.

— Adieu, enfant ! reprit Vautrin en se tournant vers Eugène et Victorie. Je vous bénis, jour dit-il en leur imposant ses mains au-dessus

de leurs têtes. Croyez-moi, mademoiselle, c'est quelque chose que les vœux d'un honnête homme ! ils doivent porter bonheur, car Dieu les écoute.

L'AMI DU PEUPLE.

MONTREAL, 14 OCTOBRE, 1835.

Nos lecteurs verront par les extraits des nouvelles Européennes que nous donnons dans cette feuille, que la fameuse loi de la presse proposée par Louis Philippe après la catastrophe du 23 juillet, a été présentée dans la chambre des députés à une majorité de 73 sur 326 membres. Il n'y a aucun doute que cette loi sera approuvée par la chambre des pairs ; ainsi voilà la presse française ébranlée et baillonnée, et tout ce que la pauvre France a retiré de ses trois jours dont elle fut si glorieuse d'abord, est un esclavage réel, un asservissement honteux et des chaînes dont ses rois légitimes ne pensent jamais à la charger.

Cette mesure qui va sans doute être mise en activité avec toute la rigueur de la vengeance et toute l'apreté de cent passions froissées, est destinée à détruire et faire cesser la majeure partie des journaux français et de ceux de la capitale surtout. Car, puisqu'il est défendu d'exprimer une autre opinion que celle de la cour, puisqu'on ne peut ni avouer ses sentiments, ni discuter sur les actes du roi, comment pourraient se soutenir ce nombre de feuilles qui ne vivaient que par leur opposition, et dont la hardiesse seule flattait les lecteurs. Cette loi tyrannique de la presse est une monstruosité aussi fatale aux lettres qu'aux opinions politiques ; elle annonce dans Louis Philippe autant de barbarie que de cruauté. C'est une barrière au progrès de la civilisation et une tache au 19e siècle. Espérons que la France se lèvera bientôt et n'aura honteuse souillure et saura se délivrer de la main qui la flétrit en l'écrasant. Nous avonons que la connaissance parfaite que nous avons du caractère de la nation française, de ses opinions et de son aversion toujours croissante pour tous les genres de tyrannie, nous rend presque intelligible la conduite de la chambre des députés et celles du peuple Parisien. Quant à la chambre des députés, elle est vendue sans doute au roi, et d'ailleurs ce n'est point l'unique chambre au monde qui ne fasse que des sottises ; mais le peuple comment a-t-il pu voir de sang-froid anéantir le plus noble privilège de la presse, celui de la franchise et de la liberté ? comment a-t-il pu consentir à se voir privé de l'avantage des discussions politiques qui sont étonnément maintenues ? Nous ne pouvons nous expliquer cela que par le désir d'une paix durable à l'intérieur, la lassitude causée par tant de secousses répétées et la crainte qu'une nouvelle révolution n'ait les mêmes résultats que la première et ne serve qu'à mettre le pays dans un état pire encore.

Si Charles dix se plaît dans la vengeance, il peut se délecter aujourd'hui, car il est bien amplement vengé par le malheureux état de ceux qui l'ont chassé pour mettre à sa place un tyran.

PRETENDUS PATRIOTES.—J'ai observé mille fois que le désappointement et le refus de quelque faveur sollicitée du gouvernement sont les grandes sources de ce qu'on appelle maintenant patriotisme. Ne nous laissons point tromper par de fausses prétentions. Ces prétendus patriotes, ces avocats de liberté seraient, s'ils en avaient le pouvoir, des tyrans sauvages et des monstres de cruauté. Ils ne connaissent de la liberté que le nom et ne font usage de ce nom que pour pouvoir abolir la chose. J'ai connu dans mon temps un grand nombre de ces champions de la liberté, dit le bon vieux vicar de Wakefield, et je n'en ai jamais connu un seul qui dans son cœur et dans sa famille ne fut un vrai tyran. Que le lecteur examine ses propres connaissances et il verra si cela n'est pas exactement vrai. Regardez tous ces grands patriotes modernes et voyez s'il en est un seul, qui ne soit un mauvais père, un mauvais fils, un mauvais époux, ou mauvais frère etc.

POPULAIRE.—Lorsque ce monstre aux cent têtes, est une fois soulevé et mis en mouvement, il pourrait arrêter ses progrès destructifs. Les rassemblements et les conventions sont des démons. Les honnêtes gens aiment la loi et les mesures légales. Les fripons seuls craignent la loi et essayent de la détruire. Je préfère tout aux rassemblements de canaille, car c'est là le diable sous sa forme la plus hideuse.

COMMENT ON PEUT TROMPER LA POPULAIRE.—Une distribution avantageuse des mots « liberté, tyrannie, esclavage » etc. fait un effet admirable parmi la populace. Quelle que soit la forme de la déception, sa nature et les moyens dont on se sert pour la faire prévaloir, peut elle jamais servir aux intérêts ou à l'honneur de la nation ? Peut elle agrandir notre intelligence ou affermir l'intégrité de nos cœurs ? Peut elle nous rendre plus heureux à l'intérieur, plus considérés et plus redoutés à l'extérieur ? L'expérience dit que non. Au contraire, elle est la cause de nos calamités publiques et privées ; c'est un poison lent pour la Grande Bretagne.

DRÔTES DE L'HOMME.—Les droits égaux de l'homme doivent toujours se terminer par la ruine du riche et ses conséquences nécessaires, la pauvreté universelle ; si les révolutionnaires parlaient selon leurs vœux, ils ne diraient pas à leurs lecteurs, « vous êtes des hommes vicieux et corrompus, vous êtes les fléaux de votre pays. » Non, ils diraient « vous êtes de riches coquins et nous sommes des coquins pauvres ; changeons de position et tout sera dans l'ordre. »

LIBERTÉ ET EGALITÉ.—Je crois que la liberté d'égalité, les droits de l'homme et cette litanie politique, sont depuis longtemps reconnus comme une imposture grossière. Il y a une connexion si intime entre la sûreté de la propriété et celle de la personne à qui elle appartient que l'une ne peut être en sûreté lorsque l'autre est en danger. Les tyrans, qu'ils soient princes, assemblées, ou populace, si on leur permet une fois de s'emparer de la propriété d'un innocent, ne tarderont pas aussi à saisir d'un autre.

LIBERTÉ.—Un homme qui est toujours à hurler liberté ! liberté ! est généralement dans sa propre famille un tyran cruel et inhumain. Il faut prendre garde de ne point confondre les termes. Liberté, suivant le dictionnaire de l'anarchie ne veut point dire absence d'oppression, c'est un terme très significatif, qui veut dire entr'autres choses esclavage, vol, meurtre et blasphème. Quant à la cause de la liberté, s'il faut la soutenir par le mensonge, le vol, le viol, etc. Je suis son mortel ennemi.

EGALITÉ.—Une égalité parfaite de propriétés, ne peut jamais exister ni dans le gouvernement ni dans la société. Ce mot veut dire guerre à tous ceux qui ont quelque chose à perdre. On se rappelle que France était riche et de bonne famille était un cygne. L'égalité renverse les joies et les épreuves, enseigne aux enfants à désobéir à leurs parents, aux serviteurs à ne point obéir à leurs maîtres ; elle transforme un état en une horde de sauvages.

Le journal du Seigneur Debaritz nous donne, depuis quelque temps, une suite de correspondances d'un certain E. D. dont les lettres sont datées des Etats-Unis, pour leur donner le mérite d'une importation étrangère, qui est vraiment le seul qu'elles possèdent. Ces lettres sont un tissu absurde de déclamations répétées vingt fois sur le bonheur dont jouissent les Etats-Unis et le malheur qui accable le Canada sous le gouvernement britannique. Si nous ne savions pas que l'auteur réside dans notre province, que ces lettres n'ont rien des Etats-Unis que la date, nous pourrions supposer que l'écrivain n'a jamais connu notre pays par lui-même, qu'il n'a jamais été dans le cas d'apprécier sa véritable position, et qu'il ne le connaît que par des rapports bien souvent mensongers. Mais il est évident que ces lettres sont écrites par un de ces jeunes patriotes enthousiastes des Etats-Unis qu'ils connaissent à peine, et admirateurs passionnés de leur gouvernement, par cela seul qu'il se nomme républicain. Si ce jeune républicain voulait produire une impression réelle sur les gens sensés, pourquoi ne nous offre-t-il pas un tableau comparatif entre les Etats-Unis et le Canada ? Pourquoi n'établit-il pas par des faits que nous sommes moins heureux que nos voisins ? Qu'il prouve, par exemple, que nous payons ici des taxes plus fortes que dans les Etats-Unis ! Qu'il prouve que l'on a moins de liberté politique ou religieuse ! Qu'il prouve que l'ordre est moins bien maintenu dans notre province ! Alors on pourra se fonder sur ce qu'il dit, et si l'on se permet d'envisager le bonheur des Etats voisins. Mais lorsque le contraire de toutes ces choses est prouvé, lorsqu'il est constaté que sous tous ces rapports, nous avons une grande supériorité sur les Etats, que nous pouvons signifier ses assertions vagues et dénuées de preuves et de sens ! Quelle impression peuvent produire ici ces conclusions sur la main de plomb qui nous opprime et sur l'air pur de la liberté que le correspondant prétend respirer sur les montagnes de Boston ? Ces phrases sont bonnes pour divertir des écoliers de sixième, mais tout homme instruit en sourit de pitié et trouve, avec raison, que l'air de la montagne de Montréal est aussi pur que celui de la colline de Banker's Hill, et que l'eau du St. Laurent coule aussi librement et aussi noblement que celle de l'Hudson.

Le correspondant E. D. après nous avoir régales de mille et une répétitions de la Misère, arrive à parler de la commission, et fâche au principe de suivre en tout ses modèles, répète avec une assurance superbe, tout ce que les journaux patriotes ont déjà dit à ce sujet. Cette commission semble déplaire singulièrement à ce républicain de trois jours, et sa tête indépendante ne peut se faire à l'idée de se courber devant des arbitres envoyés par la métropole. Quelques phrases de cette lettre intéressante donneront une idée de la pièce entière. Après avoir déploré le mauvais système de gouvernement employé par l'Angleterre vis-à-vis de ses colonies, et déploré qu'elle ait choisi pour arbitres de nos différends des Européens incapables de comprendre nos besoins, le savant républicain ajoute : « Je regrette que vos futurs gouverneurs ne soient pas venus faire un cours d'études politiques dans les Etats-Unis. L'air pur de la liberté qu'on y respire aurait pu faire naître chez eux de nouveaux sentiments. »

En vérité, les Etats-Unis ont un endroit bien choisi pour faire un cours d'études politiques ! Le moment est extrêmement propice et on peut s'y former en peu de temps. Il est vraiment à regretter que les commissaires ne se soient point trouvés à Boston, à Baltimore, à Vicksburg, à Philadelphie, etc. etc. dans le temps des émeutes horribles qui ont eu lieu dans toutes ces villes ! Ils auraient fait réellement un excellent « cours d'études politiques. » Ils auraient appris comment la populace, lorsqu'on lui laisse prendre tort de pouvoir, use de ses forces. Quel dommage que ces « Européens incapables de comprendre » les institutions Américaines, n'aient pas voyagé quelque temps dans les Etats ! Ils auraient vu comment le peuple roue, brûle, massacre, fouette, et fait mille autres gentillesses ; ils auraient respiré avec l'air de la liberté, la fumée des incendies, et l'odeur du sang, et très probablement que cela eût fait naître en eux de nouveaux sentiments, et leur eût montré clairement où l'on veut conduire le peuple Canadien. Mais voyons encore les avis du correspondant :

« Quel état de dépendance que celui d'un demi million d'hommes, que l'on voudrait humilier au point de les faire prosterner devant trois individus ! Quel état arriéré que celui où le temps et les talents de vos grands hommes se consomment à vouloir faire disparaître les préjugés de trois Européens ! »

Voilà donc un demi million d'hommes à genoux devant la commission, s'il faut en croire E. D. Certes nous devrions bien apprendre de lui comment et pourquoi. Ces commissaires sont venus ici pour prendre des informations qui les mettent en état de faire un rapport à la métropole, et n'exigent de personne ni bassesse ni humiliations. Il ne s'agit point pour le pays de demander des faveurs aux commissaires, mais seulement de leur faire connaître la vérité, et la vérité ne parle jamais à genoux. Il n'y a qu'une âme servile qui ait pu avoir une idée semblable. D'ailleurs si les commissaires sont ici, qui les a demandés ? Qui a supplié la métropole de se mêler de nos affaires, et comment pouvait-elle le faire autrement que par des envoyés ?

Quant aux talens et au temps de nos grands hommes, le mot est un peu hasardé les grands ; hommes sont rares partout, mais dans le parti dont il est question on les chercherait en vain. Les premiers n'ont de grand que l'ambition ou la petitesse d'esprit. Le terme est bien flatteur pour un républicain. Continuons.

« Pardonnez-moi, si je vous répète que je ne vois dans cette commission projetée qu'un misérable palliatif, qu'une mission mensongère, une nouvelle source d'intrigues en même temps que c'est un nouveau démenti donné dans toutes les règles de la diplomatie, aux représentations des députés du peuple. C'est dire à la branche populaire : nous ne croyons pas à vos exposés et nous envoyons des individus pour s'enquérir de vos plaintes, car nous n'ajoutons pas foi à vos paroles et à vos réclamations. »

Voilà un compliment bien flatteur pour la métropole et pour les membres de la commission qui l'apprécieront sans doute. Quant au démenti que le correspondant prétend être donné aux représen-

tations des députés du peuple, il n'existe que dans son imagination. La métropole recevait à la fois de deux portions de la population et de deux branches de la législature deux pétitions entièrement opposées, elle devait donc avant de prononcer aller aux enquêtes et voir quel parti la trompait. Qui pouvait exiger que la métropole ajoutât foi immédiatement au 92 rêves qu'on lui jeta tout d'un coup ? Qui avait pu songer qu'elle se rendrait à ces 92 demandes plus absurdes les unes que les autres. Certes il est bien généreux de sa part d'en avoir fait assez de cas pour envoyer des commissaires examiner ce qu'elles pouvaient avoir de fondé.

Nous conseillons charitablement au républicain E. D. d'attendre pour injurier la commission qu'elle se soit prononcée. Alors, si sa décision lui convient pas, il sera libre d'aller à son aise respirer l'air pur de la liberté, et verser, du haut la colline de Banker's Hill des larmes sur le malheur des provinces qui ne sont pas encore républicaines.

AU TRÈS HON. LORD GOSFORD.

Milord,

Dans ce moment où les conseil pleuvent sur vous par torrents, et où tout ce qui sait tenir une plume se mêle de vous tracer la route que vous devez suivre, permettez à un citoyen libéral de vous offrir un petit avis bien simple. Veuillez, Milord, jeter au feu toutes les lettres de demandes de conseils et ne prendre avis que de l'expérience que vous ferez des besoins du pays ; top d'avis se succèdent ; les donneurs d'avis sont d'ailleurs si opposés les uns aux autres qu'on s'empare de tout, vous ne pouvez parvenir à la satisfaction tout.

SANS FACON.

ST. MARTIN, 5 octobre, 1835.

Vendredi dernier, après midi, Messire Michel Brunet, curé de cette paroisse depuis à peu près trente années, subit la loi commune à sa Glème ; il paya son tribut au courageux soldat de son Christ, car il prêcha son cher peuple dans la chaire de vérité un demi-heure, au moins, le dimanche précédent, malgré l'indisposition dont il a été la victime. Aujourd'hui ses restes mortels ont été rendus à la terre, dans la voûte du clocher. Quarante de ses confères sont venus lui rendre les derniers devoirs, les uns par amitié, les autres par ce sentiment d'estime et de respect qu'il commandait à tous ceux qui l'approchaient ; leur nombre aurait été plus considérable, si ce jour-là fut généralement réservé pour la célébration des mariages.

Le concours des paroissiens était au-dessus de toute expression. La nef et les jubés si encombrés que l'un d'eux a plié et écrié, et la sage précaution de l'évêque en partie égaré une scène de nouveaux regrets ; il serait difficile de dire s'il y avait plus de monde en dehors de l'église qu'en dedans ; chacun des paroissiens pleurait et son pasteur et son père.

Philosophes déclamateurs, publiez avec emphase dans vos papiers mensongers le fruit des harangues intelligibles de vos missionnaires prosélytes dans nos campagnes, ayez encore de la simplicité et de la bonne-foi, en dépit de vos menées de vos astuces et de votre duplicité. Targuez-vous en donc à la vue du spectacle attendrissant de tout un peuple, au cercueil d'un pasteur dont ils ne peuvent plus rien attendre ; les charmes de la vertu sont plus puissants que vos discours trompeurs. Le peuple Canadien, sur toute la vaste étendue de ce continent, est ce qu'il paraît aujourd'hui dans ce village. Nulle part il ne dément sa devise et livré, abandonné à lui-même, il est toujours lui-même, bon, juste, équitable et vertueux, il s'orgueille de rendre à chacun ce qui lui est dû ; il s'en fait même un devoir impérieux. Singes de Caton, vous voudriez se faire l'alarme, répandre la terreur par votre cri barbare et féroce de ralliement *delenda est Carthago*. Mais notre Carthage, la Carthage Chrétienne, a pour vous trop d'Annibals, qui ne laissent pas hiverner leurs soldats à Capoue ; ils sont sur leurs milieux, et elle repose sa confiance sur leur habileté ; toujours dans le camp et fermes, au lieu de l'abandonner comme l'infortuné général Carthaginois, ils y bravent et défient votre perfidie ; ils ne se laissent pas prendre à l'appel séducteur de vos compliments bas, remparts et mensonges, qui déparent la cordialité générale et universel du 21 septembre dernier. Quel disparate ! vanter le siècle de lumière et d'illustration, et évoquer de son néant l'âge de barbarie et d'ignorance par des sorciers indécents, insensés, scandaleux, contre les maisons d'éducation et les martyrs, objet de notre vénération qui s'y dévouent. Ah, notre Carthage, je vous le répète, est au-dessus de toute crainte ; ses murs défient votre sagesse, leur ciment vous est inconnu, c'est la vertu.

On vient de nous communiquer une lettre écrite par M. Walker à un de ses amis en cette ville, dans la quelle ce monsieur qui écrit de Liverpool, le 30 août, annonce qu'il devait s'embarquer pour le Canada le 8 ou le 10 septembre. Les constitutionnels seront flattés sans doute de revoir au milieu d'eux ce défenseur de leur cause, et ne manqueront point de lui donner les preuves de leur estime et de leur gratitude pour tous ses efforts.

On voit par les expressions des papiers patriotes et par les discours des hommes de ce parti, que la chambre d'émancipation inébranlable sur l'article des contingents ; s'il en est ainsi, il est bien à craindre que les affaires soit terminées avant de commencer ; car il n'est pas à croire que son excellence commence par se plier aux caprices de la majorité de cette chambre et lui accorde ses demandes de contingents avant qu'elle ait consenti à rembourser les sommes avancées par le gouvernement et à assurer le paya des officiers publics.

Le major général Macomb et M. Van Buren sont à Montréal depuis deux ou trois jours. Ces citoyens distingués des Etats-Unis, sont logés chez M. Goodenough.

Samedi dernier, M. Macnider mit à l'encre la propriété de feu Mad. de Lotbinière située dans la rue de St. Sacrement. Les offres ne s'élevèrent qu'à 15750, et elle fut retirée de la vente.

Il paraît que Montréal n'a pas encore vu toutes les curiosités qui doivent nous visiter cette année ; la Dame Mystérieuse est dans nos murs et doit se montrer pendant quelques jours ici. Sa réputation qui l'a précédée de loin nous dispense de tout commentaire sur ce personnage extraordinaire, que nous concevons ne manqueront pas sans doute d'aller visiter en foule.

Le temps s'est remis au beau, depuis quelques jours, et tout semble nous promettre un intervalle de belle saison. Il y a toujours une grande quantité d'étrangers ici.

Nous sommes priés d'annoncer l'arrivée à Lacine, lundi le 12 du courant, de deux canots de la Grande Rivière, venus du l'intérieur et de la Baie D'Hudson, dans lesquels étaient passagers le Lord Evêque de Jibouons, de l'habitation de la Rivière Rouge, Messrs Wm McKintosh, P. W. Dease et Simon McGillivray associés de la compagnie de la Baie D'Hudson, et M. John Swanson.

Ces MM. disent qu'ils ont éprouvé une étonnante quantité de tempêtes, et annoncent l'arrivée prochaine d'un autre canot avec des lettres.

Un nouveau journal doit se publier à Montréal, à partir du 17 octobre, sous le titre de *True Briton*, il défendra la cause constitutionnelle et ses prospectus annoncent d'excellents principes.

HAUT-CANADA.

Plusieurs personnes entreprenantes et industrielles se proposent d'adresser une pétition à la législature dans sa prochaine session pour faire et entretenir une route Macadamisée de Kingston aux monts de Napanée, avec le droit de construire des barrières aux distances convenables.

« Un habitant est remis au monde prochain et partira sans autre délai.

Commissions expédiées du Bureau de l'Etat de la Province.

Stephen Charles Sewell, Esq ; M. D. pour pratiquer la médecine, la Chirurgie et l'Art Obstétric ; dans cette Province.

Edward Quincy Sewell, Esq ; M. D. pour pratiquer ditto, ditto.

Sorbonne Dame, Esq ; pour pratiquer, ditto, ditto.

Louis Morrison, Esq ; pour pratiquer, ditto, ditto.

NAISSANCE.

— A St Césaire, le 4, Mad. Cassavant a mis au monde une fille.

MARIAGES.

A Laprairie mardi dernier, le 6 du courant, par le Rev. messire Boucher, Dr Guillaume Hémus Fleury D'Eschambault, curé de la Longue Pointe, 3e fils de feu le Lieut. Colonel Fleury D'Eschambault, à Dlle. Esther Raymond, la plus jeune des filles de feu J. B. Raymond, curé de Laprairie.

A Québec, le 5, par le Rev. E. W. Sewell, M. G. C. Davies, de cette ville, à Gemima, 4e fille de feu le D. Davidson.

DÉCÉDÉ.

En cette ville, Samedi dernier, à l'âge de 61 ans Dame Marie Anne Lamontagne, épouse de M. P. R. Fabre, et mère de M. E. R. Fabre, Libraire de cette ville.

LA DAME MYSTÉRIEUSE !

CETTE personne extraordinaire qui fait des choses incroyables, les quelles ont été un objet d'étonnement et d'admiration à Londres, et le plupart des grandes cités des Etats-Unis, montra ses talents supérieurs, JEUDI VENTREMI et SAMEDI prochain, à la grande Salle de l'Hôtel RASCO.

Les portes seront ouvertes à 8 heures, et les Exercices commenceront à 8 heures.

Cette surprise étrange, distinguée par l'exercice de facultés inconnues jusqu'ici, est en état de faire des impossibilités apparentes de décrire jusque dans les plus petits détails de ce objet qui sont placés dans une situation qui la met dans l'impossibilité de les voir en tout ni en partie ; répéter des mots qui auront été prononcés en son absence, et faire nombre d'autres actes intellectuels contraires à l'ordre ordinaire de la nature.

Il est impossible de donner en parole une idée juste de cet exercice vraiment curieux ; si on écrit la moitié seulement de ce qu'on peut dire de ses facultés extraordinaires, ce serait si improbable que plusieurs seraient tentés d'aller à ses exercices qui autrement s'y seraient rendus. C'est pour quoi les promesses précèdent que le public juger par lui-même, et renouveller le lecteur aux remarques éditoriales des journaux de Londres et de New-York, quant à la nature générale de l'Exhibition. Qu'il suffise de dire que c'est la première Exhibition de la sorte qui ait jamais eu lieu en Amérique, et qu'outre sa nouveauté, elle est à la fois intéressante, et instructive.

On apprendra moyennant une rétribution modique, d'être reçu d'esprit et tons d'adresser en s'adressant à Mr. HASTINGS, à la Maison de Pension de Mad. Vass.

Prix d'admission 2s. 6d. Enfants moitié prix. On se procure des Billets d'entrée à la Barre de Mr. Havelo. 14 Oct. 1835. 26.

M. P. MURCIANI, d'Albini, a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, que le 15 du courant, il commencera ses CLASSES FRANÇAISES du SOIR, maison du sieur Charles Allard, père, rue Bleury, second maison à main gauche en montant la côte.

Le cours se composera de trois leçons par semaine chacune de deux heures, comme suit : Lundi, mercredi et vendredi, 1ere leçon de 5 à 7 heures, 2d leçon de 7 à 9 heures.

Mardi, Jeudi et Samedi, 1er leçon de 5 à 7 heures, 2d leçon de 7 à 9 heures.

N. B. S'il se trouvaient plusieurs messieurs, (pas moins de huit, et pas avant 7 heures), qui voudraient recevoir des leçons en formant une classe par eux-mêmes, M. Murciani, d'Albini se transporterait chez eux, ou leur donnerait des leçons chez lui.

Pour termes, s'adresser chez M. Murciani, d'Albini ou au Bureau de ce papier.

Montréal, 14 Oct. 1835.

POÈMES.

AMEUSES, GRISES, BOURASSAS, CALOILLES et autres poèmes de différentes espèces à vendre chez Mad. veuve McDONELL, à sa résidence, Fanbourg St. Antoine.

Montréal 10 Oct. 1835. 36.

Nouveau Systeme Pratique d'écriture.

M. CHAMBERLAIN ayant enseigné pendant plusieurs années à écrire plusieurs espèces d'écritures, tels qu'écriture mercantile, la ronde, le texte, sur un système philosophique, il croit pouvoir offrir ses services aux personnes qui désirent perfectionner leur manière d'écrire.

Pelleteries et Marchandises Sèches.

L. & H. LIONAIS, ont l'honneur de prévenir leurs amis et le public en général qu'ils viennent de recevoir un magnifique assortiment de PELLETERIES, parmi lesquelles on trouvera des CASQUES et CASQUETTES de Loupmarin de la mer du Sud et du Nord-Ouest, de Martres d'Allemagne, imitation de Neutra de France, Fitch et Mack-Fitch, Maxicos Gaxtes et Mitraines BOAS et CHAPEAUX et COLLETTES, de Chinehilla de Martre et d'Europe et de Ceyne.

Un assortiment considérable de MARCHANDISES SÈCHES, consistant en un assortiment de Marchandises de gout, de DRAPS fins Supérieurs et communs, Casimirs, Morins, Draps de Plote et Patins, couvertures de laines flanelles, Serges, etc. etc.

BIERRE ET VINS.

LES SOUS-SIGNÉS ont reçu quelques petits Barils de la BIERRE de C. QUINQUET et Cie de Québec, et quoiqu'elle ne soit faite qu'il y a quelques jours, ils espèrent qu'elle plaira assez pour engager leurs amis à en prendre en attendant qu'ils en reçoivent de plus grands.

Un assortiment de MARCHANDISES SÈCHES, consistant en un assortiment de Marchandises de gout, de DRAPS fins Supérieurs et communs, Casimirs, Morins, Draps de Plote et Patins, couvertures de laines flanelles, Serges, etc. etc.

LES SOUS-SIGNÉS ont l'honneur de prévenir leurs amis et le public en général qu'ils viennent de recevoir un magnifique assortiment de PELLETERIES, parmi lesquelles on trouvera des CASQUES et CASQUETTES de Loupmarin de la mer du Sud et du Nord-Ouest, de Martres d'Allemagne, imitation de Neutra de France, Fitch et Mack-Fitch, Maxicos Gaxtes et Mitraines BOAS et CHAPEAUX et COLLETTES, de Chinehilla de Martre et d'Europe et de Ceyne.

Un assortiment de MARCHANDISES SÈCHES, consistant en un assortiment de Marchandises de gout, de DRAPS fins Supérieurs et communs, Casimirs, Morins, Draps de Plote et Patins, couvertures de laines flanelles, Serges, etc. etc.

Un assortiment de MARCHANDISES SÈCHES, consistant en un assortiment de Marchandises de gout, de DRAPS fins Supérieurs et communs, Casimirs, Morins, Draps de Plote et Patins, couvertures de laines flanelles, Serges, etc. etc.

Un assortiment de MARCHANDISES SÈCHES, consistant en un assortiment de Marchandises de gout, de DRAPS fins Supérieurs et communs, Casimirs, Morins, Draps de Plote et Patins, couvertures de laines flanelles, Serges, etc. etc.

Un assortiment de MARCHANDISES SÈCHES, consistant en un assortiment de Marchandises de gout, de DRAPS fins Supérieurs et communs, Casimirs, Morins, Draps de Plote et Patins, couvertures de laines flanelles, Serges, etc. etc.

Un assortiment de MARCHANDISES SÈCHES, consistant en un assortiment de Marchandises de gout, de DRAPS fins Supérieurs et communs, Casimirs, Morins, Draps de Plote et Patins, couvertures de laines flanelles, Serges, etc. etc.

Un assortiment de MARCHANDISES SÈCHES, consistant en un assortiment de Marchandises de gout, de DRAPS fins Supérieurs et communs, Casimirs, Morins, Draps de Plote et Patins, couvertures de laines flanelles, Serges, etc. etc.

Un assortiment de MARCHANDISES SÈCHES, consistant en un assortiment de Marchandises de gout, de DRAPS fins Supérieurs et communs, Casimirs, Morins, Draps de Plote et Patins, couvertures de laines flanelles, Serges, etc. etc.

Un assortiment de MARCHANDISES SÈCHES, consistant en un assortiment de Marchandises de gout, de DRAPS fins Supérieurs et communs, Casimirs, Morins, Draps de Plote et Patins, couvertures de laines flanelles, Serges, etc. etc.

Un assortiment de MARCHANDISES SÈCHES, consistant en un assortiment de Marchandises de gout, de DRAPS fins Supérieurs et communs, Casimirs, Morins, Draps de Plote et Patins, couvertures de laines flanelles, Serges, etc. etc.

Un assortiment de MARCHANDISES SÈCHES, consistant en un assortiment de Marchandises de gout, de DRAPS fins Supérieurs et communs, Casimirs, Morins, Draps de Plote et Patins, couvertures de laines flanelles, Serges, etc. etc.

Ventes par Enca

PAR A. & J. CUVILLIER. RUM, EAU DE VIE, SUCRE, etc.—MERCREDI, le 14 du courant, aux magasins d'ANDREW SHAW, écr. 25 tonnes rum de la Jamaïque, 1 barrique do do 20 tonnes do de Demarara 1 à 4, 5 pipes genièvre de Hollande, 10 barriques do do 5 pipes } Eau de Vie de Cognac, marquée de 15 barriques } Martelle, Otard et cie. 50 octaves Xérés, 2 tonnes jus de citron, 1 pipe huile d'Olive, 3 boucaults sucre raffiné, 25 boucaults } cassonade claire de la Jamaïque, 40 barils } 20 boîtes thés Congou et Souchoang, 3 tierçons tis, 1 do moutarde en pots, 5 boîtes tabac Cavendish, 20 do saucés et marinades, 50 do chandelles de 6 à 8, 20 do vitre de 6 1/2 x 8, 10 sacs coton à chaudière.

MARCHANDISES SÈCHES.

A la vente de MARCHANDISES SÈCHES qui a commencé, lundi dernier, aux magasins des sous-signés, sera encore continuée AU JOURD'HUI, mercredi, le 14 du courant, quand sera vendu: 3 ballots fleishingue, drab, bleu et olive, 2 do couvertures de laine, 3 caisses indiennes à fonds brun, 2 do do, Et une variété d'autres effets.

MARCHANDISES SÈCHES.

A la vente de MARCHANDISES SÈCHES qui a commencé, lundi dernier, aux magasins des sous-signés, sera encore continuée AU JOURD'HUI, mercredi, le 14 du courant, quand sera vendu: 3 ballots fleishingue, drab, bleu et olive, 2 do couvertures de laine, 3 caisses indiennes à fonds brun, 2 do do, Et une variété d'autres effets.

NOTICE.

THE Subscribers hereby give public notice that they will apply to the Legislature of this province, at its next session, to be incorporated as a Joint Stock Company, for the exclusive right of constructing a SINGLE or DOUBLE IRON RAIL-ROAD, from or near St. Anne's Mill, Montreal, to the Steamboat Landing, at Lachine, under the name and style of the MONTREAL AND LACHINE RAIL ROAD COMPANY, and that it shall be lawful for the Company to fix, regulate and regulate and receive Toll from all persons travelling on said Double or Single Rail-Road, according to law, which shall not be higher than fifteen pence, (15 3/4) for a passenger with forty pound baggage, from Montreal to Lachine, and vice versa.

AVIS.

LES SOUS-SIGNÉS ont l'honneur de prévenir leurs amis et le public en général qu'ils viennent de recevoir un magnifique assortiment de PELLETERIES, parmi lesquelles on trouvera des CASQUES et CASQUETTES de Loupmarin de la mer du Sud et du Nord-Ouest, de Martres d'Allemagne, imitation de Neutra de France, Fitch et Mack-Fitch, Maxicos Gaxtes et Mitraines BOAS et CHAPEAUX et COLLETTES, de Chinehilla de Martre et d'Europe et de Ceyne.

Un assortiment de MARCHANDISES SÈCHES, consistant en un assortiment de Marchandises de gout, de DRAPS fins Supérieurs et communs, Casimirs, Morins, Draps de Plote et Patins, couvertures de laines flanelles, Serges, etc. etc.

Un assortiment de MARCHANDISES SÈCHES, consistant en un assortiment de Marchandises de gout, de DRAPS fins Supérieurs et communs, Casimirs, Morins, Draps de Plote et Patins, couvertures de laines flanelles, Serges, etc. etc.

Un assortiment de MARCHANDISES SÈCHES, consistant en un assortiment de Marchandises de gout, de DRAPS fins Supérieurs et communs, Casimirs, Morins, Draps de Plote et Patins, couvertures de laines flanelles, Serges, etc. etc.

Un assortiment de MARCHANDISES SÈCHES, consistant en un assortiment de Marchandises de gout, de DRAPS fins Supérieurs et communs, Casimirs, Morins, Draps de Plote et Patins, couvertures de laines flanelles, Serges, etc. etc.

Un assortiment de MARCHANDISES SÈCHES, consistant en un assortiment de Marchandises de gout, de DRAPS fins Supérieurs et communs, Casimirs, Morins, Draps de Plote et Patins, couvertures de laines flanelles, Serges, etc. etc.

Un assortiment de MARCHANDISES SÈCHES, consistant en un assortiment de Marchandises de gout, de DRAPS fins Supérieurs et communs, Casimirs, Morins, Draps de Plote et Patins, couvertures de laines flanelles, Serges, etc. etc.

Un assortiment de MARCHANDISES SÈCHES, consistant en un assortiment de Marchandises de gout, de DRAPS fins Supérieurs et communs, Casimirs, Morins, Draps de Plote et Patins, couvertures de laines flanelles, Serges, etc. etc.

Un assortiment de MARCHANDISES SÈCHES, consistant en un assortiment de Marchandises de gout, de DRAPS fins Supérieurs et communs, Casimirs, Morins, Draps de Plote et Patins, couvertures de laines flanelles, Serges, etc. etc.

Un assortiment de MARCHANDISES SÈCHES, consistant en un assortiment de Marchandises de gout, de DRAPS fins Supérieurs et communs, Casimirs, Morins, Draps de Plote et Patins, couvertures de laines flanelles, Serges, etc. etc.

Un assortiment de MARCHANDISES SÈCHES, consistant en un assortiment de Marchandises de gout, de DRAPS fins Supérieurs et communs, Casimirs, Morins, Draps de Plote et Patins, couvertures de laines flanelles, Serges, etc. etc.

Un assortiment de MARCHANDISES SÈCHES, consistant en un assortiment de Marchandises de gout, de DRAPS fins Supérieurs et communs, Casimirs, Morins, Draps de Plote et Patins, couvertures de laines flanelles, Serges, etc. etc.

AVIS.

CEUX qui doivent à la succession de feu Messire Michel Brunet archiprêtre, en son vivant curé de St. Martin, ou ceux auxquels la dite succession est dévolue sont priés de venir régler sans délai leurs comptes avec Messire St. Germain prêtre et curé de St. Laurent, exécuteur testamentaire du défunt. St. Martin 7 Oct. 1835.

AVIS.

LES SOUS-SIGNÉS ont l'honneur de prévenir leurs amis et le public en général qu'ils viennent de recevoir un magnifique assortiment de PELLETERIES, parmi lesquelles on trouvera des CASQUES et CASQUETTES de Loupmarin de la mer du Sud et du Nord-Ouest, de Martres d'Allemagne, imitation de Neutra de France, Fitch et Mack-Fitch, Maxicos Gaxtes et Mitraines BOAS et CHAPEAUX et COLLETTES, de Chinehilla de Martre et d'Europe et de Ceyne.

AVIS.

LES SOUS-SIGNÉS ont l'honneur de prévenir leurs amis et le public en général qu'ils viennent de recevoir un magnifique assortiment de PELLETERIES, parmi lesquelles on trouvera des CASQUES et CASQUETTES de Loupmarin de la mer du Sud et du Nord-Ouest, de Martres d'Allemagne, imitation de Neutra de France, Fitch et Mack-Fitch, Maxicos Gaxtes et Mitraines BOAS et CHAPEAUX et COLLETTES, de Chinehilla de Martre et d'Europe et de Ceyne.

AVIS.

LES SOUS-SIGNÉS ont l'honneur de prévenir leurs amis et le public en général qu'ils viennent de recevoir un magnifique assortiment de PELLETERIES, parmi lesquelles on trouvera des CASQUES et CASQUETTES de Loupmarin de la mer du Sud et du Nord-Ouest, de Martres d'Allemagne, imitation de Neutra de France, Fitch et Mack-Fitch, Maxicos Gaxtes et Mitraines BOAS et CHAPEAUX et COLLETTES, de Chinehilla de Martre et d'Europe et de Ceyne.

AVIS.

LES SOUS-SIGNÉS ont l'honneur de prévenir leurs amis et le public en général qu'ils viennent de recevoir un magnifique assortiment de PELLETERIES, parmi lesquelles on trouvera des CASQUES et CASQUETTES de Loupmarin de la mer du Sud et du Nord-Ouest, de Martres d'Allemagne, imitation de Neutra de France, Fitch et Mack-Fitch, Maxicos Gaxtes et Mitraines BOAS et CHAPEAUX et COLLETTES, de Chinehilla de Martre et d'Europe et de Ceyne.

Un assortiment de MARCHANDISES SÈCHES, consistant en un assortiment de Marchandises de gout, de DRAPS fins Supérieurs et communs, Casimirs, Morins, Draps de Plote et Patins, couvertures de laines flanelles, Serges, etc. etc.

Un assortiment de MARCHANDISES SÈCHES, consistant en un assortiment de Marchandises de gout, de DRAPS fins Supérieurs et communs, Casimirs, Morins, Draps de Plote et Patins, couvertures de laines flanelles, Serges, etc. etc.

Un assortiment de MARCHANDISES SÈCHES, consistant en un assortiment de Marchandises de gout, de DRAPS fins Supérieurs et communs, Casimirs, Morins, Draps de Plote et Patins, couvertures de laines flanelles, Serges, etc. etc.

Un assortiment de MARCHANDISES SÈCHES, consistant en un assortiment de Marchandises de gout, de DRAPS fins Supérieurs et communs, Casimirs, Morins, Draps de Plote et Patins, couvertures de laines flanelles, Serges, etc. etc.

Un assortiment de MARCHANDISES SÈCHES, consistant en un assortiment de Marchandises de gout, de DRAPS fins Supérieurs et communs, Casimirs, Morins, Draps de Plote et Patins, couvertures de laines flanelles, Serges, etc. etc.

Un assortiment de MARCHANDISES SÈCHES, consistant en un assortiment de Marchandises de gout, de DRAPS fins Supérieurs et communs, Casimirs, Morins, Draps de Plote et Patins, couvertures de laines flanelles, Serges, etc. etc.

Un assortiment de MARCHANDISES SÈCHES, consistant en un assortiment de Marchandises de gout, de DRAPS fins Supérieurs et communs, Casimirs, Morins, Draps de Plote et Patins, couvertures de laines flanelles, Serges, etc. etc.

Un assortiment de MARCHANDISES SÈCHES, consistant en un assortiment de Marchandises de gout, de DRAPS fins Supérieurs et communs, Casimirs, Morins, Draps de Plote et Patins, couvertures de laines flanelles, Serges, etc. etc.

Un assortiment de MARCHANDISES SÈCHES, consistant en un assortiment de Marchandises de gout, de DRAPS fins Supérieurs et communs, Casimirs, Morins, Draps de Plote et Patins, couvertures de laines flanelles, Serges, etc. etc.

Un assortiment de MARCHANDISES SÈCHES, consistant en un assortiment de Marchandises de gout, de DRAPS fins Supérieurs et communs, Casimirs, Morins, Draps de Plote et Patins, couvertures de laines flanelles, Serges, etc. etc.

Un assortiment de MARCHANDISES SÈCHES, consistant en un assortiment de Marchandises de gout, de DRAPS fins Supérieurs et communs, Casimirs, Morins, Draps de Plote et Patins, couvertures de laines flanelles, Serges, etc. etc.

Nouvelles Marchandises d'Andouille.

LES SOUS-SIGNÉS ont l'honneur de prévenir leurs amis et le public en général qu'ils viennent de recevoir un magnifique assortiment de PELLETERIES, parmi lesquelles on trouvera des CASQUES et CASQUETTES de Loupmarin de la mer du Sud et du Nord-Ouest, de Martres d'Allemagne, imitation de Neutra de France, Fitch et Mack-Fitch, Maxicos Gaxtes et Mitraines BOAS et CHAPEAUX et COLLETTES, de Chinehilla de Martre et d'Europe et de Ceyne.

Casques et Casquettes, Boas, Manchons et Palatines.

P. ASITON sollicite l'attention des marchands et du public en général des deux provinces pour son assortiment considérable de PELLETERIES qu'il vendra à des prix très modiques, même plus bas que toute autre maison dans le même commerce en cette province. On peut examiner les marchandises ci-dessous: Casques et Casquettes de Loupmarin de la mer du Sud, lustrés. do do de Loutrou, do do imitation de Loupmarin du Sud, do do de Martre, do do de Zebolino brune et de France, do do de Meutria et de Lapin, do do de Fitch et Minx, do do d'Agneat et de Chat Sauvage, do do de Janet, etc. etc. etc. Manchons et Criméons de Chinehilla, do do de Martre, Ecureuil, do do de Fitch, etc. etc. Gants et Mitaines de toute espèce de fourrure. Mantaux et couvertures de chapeaux en toile cirée.

MAISON DE PELLETERIE, A MONTREAL.

LES SOUS-SIGNÉS ont l'honneur de prévenir leurs amis et le public en général qu'ils viennent de recevoir un magnifique assortiment de PELLETERIES, parmi lesquelles on trouvera des CASQUES et CASQUETTES de Loupmarin de la mer du Sud et du Nord-Ouest, de Martres d'Allemagne, imitation de Neutra de France, Fitch et Mack-Fitch, Maxicos Gaxtes et Mitraines BOAS et CHAPEAUX et COLLETTES, de Chinehilla de Martre et d'Europe et de Ceyne.

MAISON DE PELLETERIE, A MONTREAL.

LES SOUS-SIGNÉS ont l'honneur de prévenir leurs amis et le public en général qu'ils viennent de recevoir un magnifique assortiment de PELLETERIES, parmi lesquelles on trouvera des CASQUES et CASQUETTES de Loupmarin de la mer du Sud et du Nord-Ouest, de Martres d'Allemagne, imitation de Neutra de France, Fitch et Mack-Fitch, Maxicos Gaxtes et Mitraines BOAS et CHAPEAUX et COLLETTES, de Chinehilla de Martre et d'Europe et de Ceyne.

MAISON DE PELLETERIE, A MONTREAL.

LES SOUS-SIGNÉS ont l'honneur de prévenir leurs amis et le public en général qu'ils viennent de recevoir un magnifique assortiment de PELLETERIES, parmi lesquelles on trouvera des CASQUES et CASQUETTES de Loupmarin de la mer du Sud et du Nord-Ouest, de Martres d'Allemagne, imitation de Neutra de France, Fitch et Mack-Fitch, Maxicos Gaxtes et Mitraines BOAS et CHAPEAUX et COLLETTES, de Chinehilla de Martre et d'Europe et de Ceyne.

Un assortiment de MARCHANDISES SÈCHES, consistant en un assortiment de Marchandises de gout, de DRAPS fins Supérieurs et communs, Casimirs, Morins, Draps de Plote et Patins, couvertures de laines flanelles, Serges, etc. etc.

Un assortiment de MARCHANDISES SÈCHES, consistant en un assortiment de Marchandises de gout, de DRAPS fins Supérieurs et communs, Casimirs, Morins, Draps de Plote et Patins, couvertures de laines flanelles, Serges, etc. etc.

Un assortiment de MARCHANDISES SÈCHES, consistant en un assortiment de Marchandises de gout, de DRAPS fins Supérieurs et communs, Casimirs, Morins, Draps de Plote et Patins, couvertures de laines flanelles, Serges, etc. etc.

Un assortiment de MARCHANDISES SÈCHES, consistant en un assortiment de Marchandises de gout, de DRAPS fins Supérieurs et communs, Casimirs, Morins, Draps de Plote et Patins, couvertures de laines flanelles, Serges, etc. etc.

Un assortiment de MARCHANDISES SÈCHES, consistant en un assortiment de Marchandises de gout, de DRAPS fins Supérieurs et communs, Casimirs, Morins, Draps de Plote et Patins, couvertures de laines flanelles, Serges, etc. etc.

Un assortiment de MARCHANDISES SÈCHES, consistant en un assortiment de Marchandises de gout, de DRAPS fins Supérieurs et communs, Casimirs, Morins, Draps de Plote et Patins, couvertures de laines flanelles, Serges, etc. etc.

Un assortiment de MARCHANDISES SÈCHES, consistant en un assortiment de Marchandises de gout, de DRAPS fins Supérieurs et communs, Casimirs, Morins, Draps de Plote et Patins, couvertures de laines flanelles, Serges, etc. etc.

Un assortiment de MARCHANDISES SÈCHES, consistant en un assortiment de Marchandises de gout, de DRAPS fins Supérieurs et communs, Casimirs, Morins, Draps de Plote et Patins, couvertures de laines flanelles, Serges, etc. etc.

Un assortiment de MARCHANDISES SÈCHES, consistant en un assortiment de Marchandises de gout, de DRAPS fins Supérieurs et communs, Casimirs, Morins, Draps de Plote et Patins, couvertures de laines flanelles, Serges, etc. etc.

Un assortiment de MARCHANDISES SÈCHES, consistant en un assortiment de Marchandises de gout, de DRAPS fins Supérieurs et communs, Casimirs, Morins, Draps de Plote et Patins, couvertures de laines flanelles, Serges, etc. etc.

Un assortiment de MARCHANDISES SÈCHES, consistant en un assortiment de Marchandises de gout, de DRAPS fins Supérieurs et communs, Casimirs, Morins, Draps de Plote et Patins, couvertures de laines flanelles, Serges, etc. etc.

PROPOSITIONS

POUR METTRE A EFFET LA LITHOGRAPHIE DE PHIE DE DOUZE VUES DES PRINCIPAUX ÉDIFICES DE QUÉBEC, PUBLIÉES EN 1761. L'INTERET que l'histoire et les antiquités du Bas-Canada, ont acquis depuis quelques années, parmi la partie instruite de la population, a induit le sousigné à soumettre le prospectus suivant à la considération du public. Il se présente maintenant une occasion favorable de préserver des copies d'un ouvrage de prix, publié à Londres en 1761, dont voici le titre: « Douze Vues, prises sur les lieux, par ordre du « Vice Amiral Saunders, par Richard Storr, « écrivain du vaisseau du Sa Majesté le Prince « d'Orange. » Une copie exacte de cet ouvrage est « excellent ordre entre les mains des officiers du 79me de ligne ou Cameron Highlanders, formant maintenant partie de cette garnison, lesquels par une bonté et libéralité qu'on ne saurait trop remarquer, l'ont confiés aux soins du sousigné, pour en exécuter la lithographie, s'il se trouvait un nombre suffisant de souscripteurs, pour couvrir les dépenses. L'ouvrage est en question, tous les records et les réminiscences de l'ancien Québec et de ses localités, depuis près d'un siècle, disparaîtront sans peu d'années sans qu'il soit possible de les rappeler. Sous l'impression que l'entreprise rencontrera l'approbation publique, le sousigné s'est décidé à publier le présent prospectus. Le caractère historique et antérieur de l'ouvrage sera aisément reconnu, si l'on examine la courte description suivante du sujet de chaque vue. No. 1.—Une vue générale de Québec de la Pointe Lévy. Sur le terrain en avant, l'on voit des troupes s'embarquer et traverser la rivière dans des bateaux de la flotte. Une ligne de vaisseaux de guerre à l'ancre. La ville présente le coup d'œil ordinaire, mais la vue est remarquable, en ce qu'elle présente l'accroissement de la Basse-Ville depuis 1759. On passe maintenant la rue St. Paul, l'on voit que quelques maisons au détour de la pointe du Saule-au-Matelot, près du rec. L'ancien de maisons dont le coin était la présente Banque de Montréal, se fait aisément reconnaître. En bas de la maison de Hon. J. Hale, est un bâtiment de commerce, sur les chantiers, à la grève. L'on distingue facilement le quai de la Reine et la place de débarquement de la Basse-Ville. No. 11.—Parité Nord-Ouest de la Ville de Québec. Ceci est une vue, de la rivière St. Charles, prise au-dessus du Parc du Roi. L'on y aperçoit l'ancien du Palais de l'Intendant ainsi que les ramparts tels qu'ils étaient alors. La ligne est maintenant à peu près la même, montant de la petite rivière au cap, en traversant l'Esplanade. L'on distingue les casernes de l'artillerie, ainsi que les magasins. L'on y peut remarquer la Caserne, avec un édifice qui existe encore dans la rue St. Charles, et dernièrement employé comme brasserie. No. 111. Le Palais de l'Intendant. C'est une vue très intéressante de la célèbre résidence des Intendants de Québec, C'est un superbe édifice, qui est en face du mur, avec un court et des ailes, écuries, etc. L'on voit les jardins vers l'Hôpital Général, bordés d'arbres à l'ouest. Le contraste entre cette perspective et la présente apparence du lieu, est très frappant. No. IV. La Trésorerie et le Collège des Jésuites. Ceci donne une perspective de la cathédrale française—du côté du Collège des Jésuites, (maintenant converti en casernes)—et du site de la maison de Mr. Delagave, rue de la Fabrique, et une vue intéressante. La rue la Fabrique n'est pas continuée plus bas que la maison de Mr. Massue. No. V. Le Collège et l'Eglise des Jésuites. C'est un précieux resto d'antiquité, donnant le front du Collège des Jésuites à peu près comme il parait maintenant; et des dehors de l'ancien et célèbre Eglise des Jésuites, la première bâtie à Québec, et dans la quelle CHAMPLAIN a été inhumé. Elle était bâtie sur le terrain appelé le marché au foin, et joignait presque le Collège, près de l'entrée de la bibliothèque de la garnison. No. VI. L'intérieur de l'Eglise des Jésuites. C'est une vue très précieuse, en ce qu'elle montre la beauté de l'intérieur de cette Eglise qui n'existe plus, et les dommages que lui ont causés les bombes lancées de la Pointe Lévy. No. VII. La Cathédrale, le Collège des Jésuites et l'Eglise des Frères Récollets. Cello-ci donne une curieuse perspective de la Place d'Armes. En front, paraît la vieille Eglise des Récollets, sur le site de la présente Cour de Justice et de l'Eglise Anglicane. Un détachement de grenadiers parés dans le centre—et des officiers montagnards convertent ensemble. Le vieil arbre, au coin de la rue du Trésor, se fait remarquer, ainsi que la maison de M. Roi et celle de Mr. Fortier, presque comme à présent. No. VIII. L'intérieur de l'Eglise des Frères Récollets. C'est encore un morceau intéressant; l'édifice ayant été depuis nombre d'années détruit par le feu. L'on voit sur les murs, les tableaux dont Charlevoix fait mention, ainsi que la chaire et le confessionnal. La couverture est beaucoup endommagée par les hatteries. No. IX. Le Couvent des Ursulines, pris des Ramparts. C'est une perspective prise de l'Esplanade, et il n'y a aucune maison entre les murs du couvent et l'Esplanade qui est remplie de concubines mercantiles. Sur la droite, est une partie de la rue St. Louis avec quelques maisons. Au dessus, l'on aperçoit le cap à l'ouest. A la gauche, sont les casernes du Dauphin, qui sont maintenant la prison et l'Eglise Ecossaise. Le Boquet des Jésuites, qui est demeuré dans la cour des casernes jusqu'à il y a quelques temps, paraît à une distance. Par son antiquité et les changements qui ont eu lieu depuis, c'est une vue très intéressante. No. X. Le Palais de l'Evêque en ruine, comme il paraît en montant de la Basse-Ville à la Haute. Le Palais de l'Evêque dans cette vue, a la même apparence qu'à présent. Il y a une clôture de piquets et une porte qui est maintenant la porte Prescott. Les maisons sur la rue la Montagne sont toutes détruites. No. XI. Le même en descendant de la Haute-Ville à la Basse. C'est une curieuse vue qui représente le Palais de l'Evêque, qui sont maintenant la chambre du Conseil Législatif et la chapelle, ci-devant le siège de la Chambre d'Assemblée. Devant, l'on voit un mur et une porte élégante. Le chemin paraît alors avoir détourné court dans la rue Bando. No. XII. L'Eglise de Notre-Dame-de-la-Vierge, démolie en commémoration de la levée du siège en 1690, et détruite en 1760. C'est un tableau de prix, qui donne une perspective de la condition du marché de la Basse-Ville. L'Eglise paraît presque entièrement détruite. Au sud, sont trois maisons et cinq au nord, toutes grandes et solides, bâties en pierre, donnant une idée favorable de la résidence des marchands français. Les maisons existent encore actuellement. Les douze vues de Québec sus-décrites, dont on se propose de donner la lithographie par souscription, furent originellement gravées par Messrs. Grignon, Canot, Elliot et autres artistes supérieurs. L'exécution de l'ouvrage sera confiée à Messrs. STODART & CURRIE, de New-York, dont les talents reconnus dans cette partie des arts, rendent toute justice à l'entreprise. Le prix de souscription pour la lithographie des 12 vues de Québec, prises en 1761, d'un grandeur de vingt pouces sur douze, sera de huit dollars, payables à la livraison de l'ouvrage qui doit être commencé aussitôt qu'il y aura deux cent souscripteurs. J. CHARLTON FISHER, LL. D. Québec, 29 Août, 1835. Le Sousigné offre à vendre ses parts dans une PÉRIE, située au bas de Lachine, vis-à-vis les rapides, près du moulin à eau des seigneurs; consistant les dites parts en quatre arpens de front sur vingt arpens de profondeur. P. GUY. Montréal, 12 août, 1835. A V I S. Le Sousigné prévient le public qu'il ne priera aucune dette contractée en son nom sans un ordre exprès signé de sa main. DOMINIQUE MUNIER. Montréal, 25 février 1835. ORGUES. LES SOUS-SIGNÉS prennent la liberté d'annoncer à leurs amis et au public en général, qu'ils ont fait les dispositions nécessaires et qu'ils sont prêts à recevoir des commandes pour manufacture d'ORGUES de toute grandeur et de toute description, pour la ville et les campagnes. Les sousignés ont engagé des ouvriers en ce genre d'un grand talent et qui ont exercé leur état dans les premières manufactures d'Angleterre. Les sousignés espèrent, par leur ponctualité, mériter une partie de l'encouragement public. N. B. Les sousignés ont constamment à vendre un assortiment considérable de PIANO-FORTES et de toute espèce d'INSTRUMENTS DE MUSIQUE, MUSIQUE, MÉTHODES DE MUSIQUE, etc. etc. R. MEAD et fils. No. 87, rue Notre-Dame, vis-à-vis l'Eglise anglaise. 1 juillet 1835. A V I S. UN homme d'un certain âge, qui a été pendant plusieurs années dans deux des premières maisons de commerce de l'Europe offre ses services à Messieurs les Marchands de la ville et de la campagne, pour tenir leurs livres de compte en français qu'il tiendra en parties doubles; en outre pour régler le Magasin, la correspondance etc. S'adresser au bureau de l'Ami du Peuple. 26 août, 1835. POISSON DE CORDE A VENDRE, dans le cou de M. CUSHING, rue du roi, fauxbourg Ste. Anne, derrière le moulin à huile des MM. CORSE. 21 mars 1835. CHAMBRE D'ASSEMBLÉE. Québec, 30 février, 1830. RÉSOLU.—Qu'après la fin de la présente Session, avant qu'il soit présenté à cette chambre aucune pétition pour obtenir permission d'introduire un bill privé pour gréger un pont ou des ponts; pour régler quelque commune, pour régler quelque chemin de barrière, ou pour accorder à quelque individu ou à des individus quelque droit ou privilège exclusif quelconque, ou pour autre ou renouveler quelque acte du Parlement Provincial pour de semblables objets, il sera donné notice de telle application qu'on se proposera de faire dans la Gazette de Québec, et dans un des papiers publics du district, s'il y en a, et par une affiche posée à la porte de l'Eglise des paroisses qui pourront être intéressées à telle application ou à l'endroit le plus public, s'il n'y a point d'Eglise, pendant deux mois, au moins, avant que telle pétition soit présentée. 12 mars, 1817. RÉSOLU.—Qu'après l'avenir cette Chambre ne recevra des pétitions pour des bills privés que dans les premiers quinze jours de chaque session. 22e mars, 1819. RÉSOLU.—Qu'après la présente session, avant qu'il soit présenté à cette chambre aucune pétition pour obtenir permission d'introduire un bill privé pour gréger un pont de péage, la personne ou les personnes qui se proposeront de pétitionner pour un tel bill, en donnant la notice ordonnée par la règle du troisième février mil-huit-cent-dix, donneront aussi de la même manière un avis notifiant les taux qu'elles se proposeront de demander, l'étendue du privilège l'élevation des arches, l'espacement entre les culées ou piliers pour le passage des canots, cages, ou bâtiments, et mentionnant si elles se proposent de bâtir un pont levé ou non. 4e mars, 1824. RÉSOLU.—Quo tout pétitionnaire demandant un privilège exclusif, déposera entre les mains du greffier de cette chambre une somme de vingt-cinq livres avant que le bill pour tel privilège exclusif soit passé à la seconde lecture, pour payer en partie les dépenses du dit bill privé; laquelle somme sera remise aux pétitionnaires s'ils n'obtiennent pas la passation de la loi. (Attesté.) Wm. B. LINDSAY, greffier assemblée. Les Imprimeurs de Gazettes et autres papiers publiés en cette Province, sont priés d'insérer les résolutions ci-dessus dans leurs papiers respectifs dans les langues dans lesquelles ils sont publiés usqu'à la prochaine assemblée de la législature. J. & J. THORNTON, Manufacturiers de Carrosses, Harnois, etc. Magasins, Place d'Armes, Montréal. vrier, 1835. 6m MARCHANDISES NOUVELLES. A l'égard d'un assortiment de Sir John Balford, un superbe assortiment de TABINETS d'Irlande, de patrons très riches, fleurés et unis; ces tabinets sont d'une qualité supérieure à tout ceux importés depuis plusieurs années. DE PLUS. Un grand assortiment de CHAPEAUX pour dames, de paille de la Toscane, Laton de Devon et de Dunstable et de Tisseu, des patrons les plus nouveaux et de l'assortiment du navire Great Britain. Ces marchandises seront vendues à très bas prix. HOWARD & THOMPSON. Rue Notre-Dame. 23 mars, 1835. VIN DE CHAMPAGNE. Le sousigné vient de recevoir de New-York, plusieurs milliers et caisses champagne des marques favorites de l'Ancre, de la Comète et de carpes d'argent, en caisses et paniers de 1 douzaine de bouteilles et de pintes et 2 douzaines bouteilles de chopin chaque. E. MOORE. Rue Notre-Dame. 3 octobre, 1835.

AVIS.

LES SOUS-SIGNÉS ont l'honneur de prévenir leurs amis et le public en général qu'ils viennent de recevoir un magnifique assortiment de PELLETERIES, parmi lesquelles on trouvera des CASQUES et CASQUETTES de Loupmarin de la mer du Sud et du Nord-Ouest, de Martres d'Allemagne, imitation de Neutra de France, Fitch et Mack-Fitch, Maxicos Gaxtes et Mitraines BOAS et CHAPEAUX et COLLETTES, de Chinehilla de Martre et d'Europe et de Ceyne.

AVIS.

LES SOUS-SIGNÉS ont l'honneur de prévenir leurs amis et le public en général qu'ils viennent de recevoir un magnifique assortiment de PELLETERIES, parmi lesquelles on trouvera des CASQUES et CASQUETTES de Loupmarin de la mer du Sud et du Nord-Ouest, de Martres d'Allemagne, imitation de Neutra de France, Fitch et Mack-Fitch, Maxicos Gaxtes et Mitraines BOAS et CHAPEAUX et COLLETTES, de Chinehilla de Martre et d'Europe et de Ceyne.

AVIS.



FONDERIE EN STÉROTYPE DE MONTREAL.

LES SOUSSIGNÉS ont l'honneur de prévenir le public et les libraires de la province qu'ayant déjà été nommés agents de la première fonderie en caractères qui ait jamais été établie dans l'Amérique britannique...

FONDERIE DE CARACTÈRE D'IMPRIERIE.

APELL & BROTHER, ont transporté leur fonderie des Nos. 29 et 31 Gold à l'ancien emplacement de John et Gold Street New-York...

ROBERT HOE & Co.

Nos. 29 et 31, Gold Street New-York. ONT à vendre au prix les plus modiques tout ce qui est nécessaire pour établir une imprimerie...

Etude raisonnée de la langue Française.

CASIMIR LADREYT, ancien chef d'institution, breveté de l'Académie de Paris et de celle de Rennes, nouvellement arrivé dans ce pays...

ANN POWELL.

Milton, octobre 3 1834. A vendre par M. CARTER et M'DONALD, rue St. Paul, Montréal, ou les circulaires contenant des informations plus générales sont données gratis.

AVIS.

LES SOUSSIGNÉS ont l'honneur de prévenir le public que les affaires faites ci-dessus sous le nom et raison d'ARNOLD & WISHART, matras charpentiers, par Thomas Arnold et le soussigné, que leur société a été dissoute SAMEDI, le 25 février dernier...

MANUFACTURE FRANÇAISE DE MEULES A MOULIN.

Le propriétaire continue à tenir un assortiment de pierres à moulin de blocs à meules de première qualité, Plâtre de Paris, Pierres d'Esopus.

CAFÉ FRANÇAIS.

LES SOUSSIGNÉS ont l'honneur de prévenir le public que ceux qui ont bien voulu l'encourager depuis qu'il a ouvert le Café Français; il avertit le public qu'il vient de transporter son établissement dans la rue Notre-Dame, maison de l'Éon. D. B. Viger...

CHANTIER A NAVIRES, au COURANT STE. MARIE, à LOUER.

STE. MARIE, à LOUER. Le ter. mai prochain, aussi la boutique de forgeron et autres dépendances, dernièrement occupés par Shea et Merritt.

BEAUX LOTS DE TERRES POUR BATIR.

BEAUX LOTS DE TERRES POUR BATIR. A VENDRE ou à concéder, à Montréal, dans le faubourg St. Antoine. Un lot de 174 pieds, sur 210 à 214 pieds, ensuite reprend 162 pieds, sur encore 129 à 149 pieds, borné par la rue Bonaventure, d'un côté à Jos. Lavallée et à autres et de l'autre côté à Pierre Horvieu et à autres et faisant une superficie d'un arpent et 81 perches, et 50. Un autre lot de 162 pieds, sur 343 à 474 pieds, borné par la dite rue Bonaventure, par derrière à la rivière Prud'homme, d'un côté à plusieurs propriétaires, et de l'autre côté à l'hon. Louis Guy et faisant une superficie d'un arpent et 97 perches, le tout conformément au plan dressé par J. M. Perkins, éc. arpenteur le 3 fév. 1835.

NOUVELLE MAISON DE PENSION.

Le soussigné recevra dans sa maison, rue Sanguinette, des pensionnaires. La maison (appartenant à T. A. Gagnon, écuyer), est agréablement située et offrira tous les avantages désirables.

A Vendre à Bas Prix.

UNE VICE TRES GROSSE ET TRES FORTE POUR UNE PRESSE. S'adresser au No. 90, rue Notre-Dame, à W. FARQUHAR.

L'ALLIANCE.

ASSURANCE BRITANNIQUE ET ÉTRANGÈRE SUR LA VIE ET CONTRE LE FEU. COMPAGNIE DE LONDRE CAPITAL CINQ MILLIONS STERLING.

ARCHITECTURE ET ARTS.

M. THOMPSON & PARRY, Architectes et Artisans, ont l'honneur de prévenir le public qu'ils ont l'honneur de recevoir de leurs amis et du public en général, et en même temps, les informations respectueusement, qu'ils continuent à tenir leur bureau, dans la grande rue du faubourg de Québec, où les messieurs qui désirent bâtir ou faire des changements peuvent avoir des dessins convenables, combinés de manière à offrir à la fois les avantages de la commodité, de l'économie et de l'économie.

AVIS.

LES SOUSSIGNÉS continuent, sous son seul nom, les affaires comme agent général et marchand à commission, et comme tel il sera prêt à recevoir des consignations de marchandises.

AVIS.

LES SOUSSIGNÉS ayant été nommés agents pour la vente des ouvrages en fer et en fonte des FORGES DE ST. MAURICE et des TROIS-RIVIÈRES, ont maintenant à leur magasin, rue St. Gabriel, un assortiment complet de fer en barre, ouvrages en fonte de toute description.

AVIS.

M. P. MURCIANI, d'Albani, a l'honneur de prévenir le public de Montréal, qu'à la sollicitation de ses anciens patrons il est retourné à Montréal, où il continuera de donner des leçons de langue FRANÇAISE, et qu'il espère par son assiduité, et son système d'enseignement mériter encore la confiance de ceux qui voudront bien l'employer.

AVIS.

M. M. D'ABINI commencera son école Française du soir, mercredi, 22 du courant. Montréal 22 octobre, 1834.

AVIS.

PERDU. Il se trouve perdu d'abord de la barque à vapeur St. George ou de la barque qui a transporté le bagage du 32-me régiment il y a environ un mois, une grande VALISE BLANCHE, contenant des effets appartenant à un militaire, ainsi que des reliques et autres effets.

AVIS.

JE VEUX VENDRE. L'IMMEUBLE suivant dépendant de M. JOHN WHITE, et pour le quel des titres incontestables seront donnés, savoir: Un lot de terre sis et situé dans la rue Fullum, faubourg Ste. Marie avec une maison en bois propre à quatre logements, borné en arrière par les propriétés de feu P. Macintosh, éc. et d'un côté par G. J. Idler éc.

AVIS.

CHANGEMENT DE DEMEURE. LES SOUSSIGNÉS ont l'honneur de prévenir le public que ceux qui ont bien voulu l'encourager depuis qu'il a ouvert le Café Français; il avertit le public qu'il vient de transporter son établissement dans la rue Notre-Dame, maison de l'Éon. D. B. Viger...

AVIS.

LES SOUSSIGNÉS ont l'honneur de prévenir le public que ceux qui ont bien voulu l'encourager depuis qu'il a ouvert le Café Français; il avertit le public qu'il vient de transporter son établissement dans la rue Notre-Dame, maison de l'Éon. D. B. Viger...

AVIS.

LES SOUSSIGNÉS ont l'honneur de prévenir le public que ceux qui ont bien voulu l'encourager depuis qu'il a ouvert le Café Français; il avertit le public qu'il vient de transporter son établissement dans la rue Notre-Dame, maison de l'Éon. D. B. Viger...

AVIS.

LES SOUSSIGNÉS ont l'honneur de prévenir le public que ceux qui ont bien voulu l'encourager depuis qu'il a ouvert le Café Français; il avertit le public qu'il vient de transporter son établissement dans la rue Notre-Dame, maison de l'Éon. D. B. Viger...

AVIS.

LES SOUSSIGNÉS ont l'honneur de prévenir le public que ceux qui ont bien voulu l'encourager depuis qu'il a ouvert le Café Français; il avertit le public qu'il vient de transporter son établissement dans la rue Notre-Dame, maison de l'Éon. D. B. Viger...

AVIS.

LES SOUSSIGNÉS ont l'honneur de prévenir le public que ceux qui ont bien voulu l'encourager depuis qu'il a ouvert le Café Français; il avertit le public qu'il vient de transporter son établissement dans la rue Notre-Dame, maison de l'Éon. D. B. Viger...

AVIS.

LES SOUSSIGNÉS ont l'honneur de prévenir le public que ceux qui ont bien voulu l'encourager depuis qu'il a ouvert le Café Français; il avertit le public qu'il vient de transporter son établissement dans la rue Notre-Dame, maison de l'Éon. D. B. Viger...

AVIS.

LES SOUSSIGNÉS ont l'honneur de prévenir le public que ceux qui ont bien voulu l'encourager depuis qu'il a ouvert le Café Français; il avertit le public qu'il vient de transporter son établissement dans la rue Notre-Dame, maison de l'Éon. D. B. Viger...

AVIS.

LES SOUSSIGNÉS ont l'honneur de prévenir le public que ceux qui ont bien voulu l'encourager depuis qu'il a ouvert le Café Français; il avertit le public qu'il vient de transporter son établissement dans la rue Notre-Dame, maison de l'Éon. D. B. Viger...

AVIS.

LES SOUSSIGNÉS ont l'honneur de prévenir le public que ceux qui ont bien voulu l'encourager depuis qu'il a ouvert le Café Français; il avertit le public qu'il vient de transporter son établissement dans la rue Notre-Dame, maison de l'Éon. D. B. Viger...

ARCHITECTURE ET ARTS.

M. THOMPSON & PARRY, Architectes et Artisans, ont l'honneur de prévenir le public qu'ils ont l'honneur de recevoir de leurs amis et du public en général, et en même temps, les informations respectueusement, qu'ils continuent à tenir leur bureau, dans la grande rue du faubourg de Québec, où les messieurs qui désirent bâtir ou faire des changements peuvent avoir des dessins convenables, combinés de manière à offrir à la fois les avantages de la commodité, de l'économie et de l'économie.

AVIS.

LES SOUSSIGNÉS continuent, sous son seul nom, les affaires comme agent général et marchand à commission, et comme tel il sera prêt à recevoir des consignations de marchandises.

AVIS.

LES SOUSSIGNÉS ayant été nommés agents pour la vente des ouvrages en fer et en fonte des FORGES DE ST. MAURICE et des TROIS-RIVIÈRES, ont maintenant à leur magasin, rue St. Gabriel, un assortiment complet de fer en barre, ouvrages en fonte de toute description.

AVIS.

M. P. MURCIANI, d'Albani, a l'honneur de prévenir le public de Montréal, qu'à la sollicitation de ses anciens patrons il est retourné à Montréal, où il continuera de donner des leçons de langue FRANÇAISE, et qu'il espère par son assiduité, et son système d'enseignement mériter encore la confiance de ceux qui voudront bien l'employer.

AVIS.

M. M. D'ABINI commencera son école Française du soir, mercredi, 22 du courant. Montréal 22 octobre, 1834.

AVIS.

PERDU. Il se trouve perdu d'abord de la barque à vapeur St. George ou de la barque qui a transporté le bagage du 32-me régiment il y a environ un mois, une grande VALISE BLANCHE, contenant des effets appartenant à un militaire, ainsi que des reliques et autres effets.

AVIS.

JE VEUX VENDRE. L'IMMEUBLE suivant dépendant de M. JOHN WHITE, et pour le quel des titres incontestables seront donnés, savoir: Un lot de terre sis et situé dans la rue Fullum, faubourg Ste. Marie avec une maison en bois propre à quatre logements, borné en arrière par les propriétés de feu P. Macintosh, éc. et d'un côté par G. J. Idler éc.

AVIS.

CHANGEMENT DE DEMEURE. LES SOUSSIGNÉS ont l'honneur de prévenir le public que ceux qui ont bien voulu l'encourager depuis qu'il a ouvert le Café Français; il avertit le public qu'il vient de transporter son établissement dans la rue Notre-Dame, maison de l'Éon. D. B. Viger...

AVIS.

LES SOUSSIGNÉS ont l'honneur de prévenir le public que ceux qui ont bien voulu l'encourager depuis qu'il a ouvert le Café Français; il avertit le public qu'il vient de transporter son établissement dans la rue Notre-Dame, maison de l'Éon. D. B. Viger...

AVIS.

LES SOUSSIGNÉS ont l'honneur de prévenir le public que ceux qui ont bien voulu l'encourager depuis qu'il a ouvert le Café Français; il avertit le public qu'il vient de transporter son établissement dans la rue Notre-Dame, maison de l'Éon. D. B. Viger...

AVIS.

LES SOUSSIGNÉS ont l'honneur de prévenir le public que ceux qui ont bien voulu l'encourager depuis qu'il a ouvert le Café Français; il avertit le public qu'il vient de transporter son établissement dans la rue Notre-Dame, maison de l'Éon. D. B. Viger...

AVIS.

LES SOUSSIGNÉS ont l'honneur de prévenir le public que ceux qui ont bien voulu l'encourager depuis qu'il a ouvert le Café Français; il avertit le public qu'il vient de transporter son établissement dans la rue Notre-Dame, maison de l'Éon. D. B. Viger...

AVIS.

LES SOUSSIGNÉS ont l'honneur de prévenir le public que ceux qui ont bien voulu l'encourager depuis qu'il a ouvert le Café Français; il avertit le public qu'il vient de transporter son établissement dans la rue Notre-Dame, maison de l'Éon. D. B. Viger...

AVIS.

LES SOUSSIGNÉS ont l'honneur de prévenir le public que ceux qui ont bien voulu l'encourager depuis qu'il a ouvert le Café Français; il avertit le public qu'il vient de transporter son établissement dans la rue Notre-Dame, maison de l'Éon. D. B. Viger...

AVIS.

LES SOUSSIGNÉS ont l'honneur de prévenir le public que ceux qui ont bien voulu l'encourager depuis qu'il a ouvert le Café Français; il avertit le public qu'il vient de transporter son établissement dans la rue Notre-Dame, maison de l'Éon. D. B. Viger...

AVIS.

LES SOUSSIGNÉS ont l'honneur de prévenir le public que ceux qui ont bien voulu l'encourager depuis qu'il a ouvert le Café Français; il avertit le public qu'il vient de transporter son établissement dans la rue Notre-Dame, maison de l'Éon. D. B. Viger...

AVIS.

LES SOUSSIGNÉS ont l'honneur de prévenir le public que ceux qui ont bien voulu l'encourager depuis qu'il a ouvert le Café Français; il avertit le public qu'il vient de transporter son établissement dans la rue Notre-Dame, maison de l'Éon. D. B. Viger...

AVIS.

LES SOUSSIGNÉS ont l'honneur de prévenir le public que ceux qui ont bien voulu l'encourager depuis qu'il a ouvert le Café Français; il avertit le public qu'il vient de transporter son établissement dans la rue Notre-Dame, maison de l'Éon. D. B. Viger...

ARCHITECTURE ET ARTS.

M. THOMPSON & PARRY, Architectes et Artisans, ont l'honneur de prévenir le public qu'ils ont l'honneur de recevoir de leurs amis et du public en général, et en même temps, les informations respectueusement, qu'ils continuent à tenir leur bureau, dans la grande rue du faubourg de Québec, où les messieurs qui désirent bâtir ou faire des changements peuvent avoir des dessins convenables, combinés de manière à offrir à la fois les avantages de la commodité, de l'économie et de l'économie.

AVIS.

LES SOUSSIGNÉS continuent, sous son seul nom, les affaires comme agent général et marchand à commission, et comme tel il sera prêt à recevoir des consignations de marchandises.

AVIS.

LES SOUSSIGNÉS ayant été nommés agents pour la vente des ouvrages en fer et en fonte des FORGES DE ST. MAURICE et des TROIS-RIVIÈRES, ont maintenant à leur magasin, rue St. Gabriel, un assortiment complet de fer en barre, ouvrages en fonte de toute description.

AVIS.

M. P. MURCIANI, d'Albani, a l'honneur de prévenir le public de Montréal, qu'à la sollicitation de ses anciens patrons il est retourné à Montréal, où il continuera de donner des leçons de langue FRANÇAISE, et qu'il espère par son assiduité, et son système d'enseignement mériter encore la confiance de ceux qui voudront bien l'employer.

AVIS.

M. M. D'ABINI commencera son école Française du soir, mercredi, 22 du courant. Montréal 22 octobre, 1834.

AVIS.

PERDU. Il se trouve perdu d'abord de la barque à vapeur St. George ou de la barque qui a transporté le bagage du 32-me régiment il y a environ un mois, une grande VALISE BLANCHE, contenant des effets appartenant à un militaire, ainsi que des reliques et autres effets.

AVIS.

JE VEUX VENDRE. L'IMMEUBLE suivant dépendant de M. JOHN WHITE, et pour le quel des titres incontestables seront donnés, savoir: Un lot de terre sis et situé dans la rue Fullum, faubourg Ste. Marie avec une maison en bois propre à quatre logements, borné en arrière par les propriétés de feu P. Macintosh, éc. et d'un côté par G. J. Idler éc.

AVIS.

CHANGEMENT DE DEMEURE. LES SOUSSIGNÉS ont l'honneur de prévenir le public que ceux qui ont bien voulu l'encourager depuis qu'il a ouvert le Café Français; il avertit le public qu'il vient de transporter son établissement dans la rue Notre-Dame, maison de l'Éon. D. B. Viger...

AVIS.

LES SOUSSIGNÉS ont l'honneur de prévenir le public que ceux qui ont bien voulu l'encourager depuis qu'il a ouvert le Café Français; il avertit le public qu'il vient de transporter son établissement dans la rue Notre-Dame, maison de l'Éon. D. B. Viger...

AVIS.

LES SOUSSIGNÉS ont l'honneur de prévenir le public que ceux qui ont bien voulu l'encourager depuis qu'il a ouvert le Café Français; il avertit le public qu'il vient de transporter son établissement dans la rue Notre-Dame, maison de l'Éon. D. B. Viger...

AVIS.

LES SOUSSIGNÉS ont l'honneur de prévenir le public que ceux qui ont bien voulu l'encourager depuis qu'il a ouvert le Café Français; il avertit le public qu'il vient de transporter son établissement dans la rue Notre-Dame, maison de l'Éon. D. B. Viger...

AVIS.

LES SOUSSIGNÉS ont l'honneur de prévenir le public que ceux qui ont bien voulu l'encourager depuis qu'il a ouvert le Café Français; il avertit le public qu'il vient de transporter son établissement dans la rue Notre-Dame, maison de l'Éon. D. B. Viger...

AVIS.

LES SOUSSIGNÉS ont l'honneur de prévenir le public que ceux qui ont bien voulu l'encourager depuis qu'il a ouvert le Café Français; il avertit le public qu'il vient de transporter son établissement dans la rue Notre-Dame, maison de l'Éon. D. B. Viger...

AVIS.

LES SOUSSIGNÉS ont l'honneur de prévenir le public que ceux qui ont bien voulu l'encourager depuis qu'il a ouvert le Café Français; il avertit le public qu'il vient de transporter son établissement dans la rue Notre-Dame, maison de l'Éon. D. B. Viger...

AVIS.

LES SOUSSIGNÉS ont l'honneur de prévenir le public que ceux qui ont bien voulu l'encourager depuis qu'il a ouvert le Café Français; il avertit le public qu'il vient de transporter son établissement dans la rue Notre-Dame, maison de l'Éon. D. B. Viger...

AVIS.

LES SOUSSIGNÉS ont l'honneur de prévenir le public que ceux qui ont bien voulu l'encourager depuis qu'il a ouvert le Café Français; il avertit le public qu'il vient de transporter son établissement dans la rue Notre-Dame, maison de l'Éon. D. B. Viger...

AVIS.

LES SOUSSIGNÉS ont l'honneur de prévenir le public que ceux qui ont bien voulu l'encourager depuis qu'il a ouvert le Café Français; il avertit le public qu'il vient de transporter son établissement dans la rue Notre-Dame, maison de l'Éon. D. B. Viger...

AVIS.

LES SOUSSIGNÉS ont l'honneur de prévenir le public que ceux qui ont bien voulu l'encourager depuis qu'il a ouvert le Café Français; il avertit le public qu'il vient de transporter son établissement dans la rue Notre-Dame, maison de l'Éon. D. B. Viger...

TIRAGE AU SORT.

LES SOUSSIGNÉS ont l'honneur de prévenir le public que ceux qui ont bien voulu l'encourager depuis qu'il a ouvert le Café Français; il avertit le public qu'il vient de transporter son établissement dans la rue Notre-Dame, maison de l'Éon. D. B. Viger...

AVIS.

LES SOUSSIGNÉS continuent, sous son seul nom, les affaires comme agent général et marchand à commission, et comme tel il sera prêt à recevoir des consignations de marchandises.

AVIS.

LES SOUSSIGNÉS ayant été nommés agents pour la vente des ouvrages en fer et en fonte des FORGES DE ST. MAURICE et des TROIS-RIVIÈRES, ont maintenant à leur magasin, rue St. Gabriel, un assortiment complet de fer en barre, ouvrages en fonte de toute description.

AVIS.

M. P. MURCIANI, d'Albani, a l'honneur de prévenir le public de Montréal, qu'à la sollicitation de ses anciens patrons il est retourné à Montréal, où il continuera de donner des leçons de langue FRANÇAISE, et qu'il espère par son assiduité, et son système d'enseignement mériter encore la confiance de ceux qui voudront bien l'employer.

AVIS.

M. M. D'ABINI commencera son école Française du soir, mercredi, 22 du courant. Montréal 22 octobre, 1834.

AVIS.

PERDU. Il se trouve perdu d'abord de la barque à vapeur St. George ou de la barque qui a transporté le bagage du 32-me régiment il y a environ un mois, une grande VALISE BLANCHE, contenant des effets appartenant à un militaire, ainsi que des reliques et autres effets.

AVIS.

JE VEUX VENDRE. L'IMMEUBLE suivant dépendant de M. JOHN WHITE, et pour le quel des titres incontestables seront donnés, savoir: Un lot de terre sis et situé dans la rue Fullum, faubourg Ste. Marie avec une maison en bois propre à quatre logements, borné en arrière par les propriétés de feu P. Macintosh, éc. et d'un côté par G. J. Idler éc.

AVIS.

CHANGEMENT DE DEMEURE. LES SOUSSIGNÉS ont l'honneur de prévenir le public que ceux qui ont bien voulu l'encourager depuis qu'il a ouvert le Café Français; il avertit le public qu'il vient de transporter son établissement dans la rue Notre-Dame, maison de l'Éon. D. B. Viger...

AVIS.

LES SOUSSIGNÉS ont l'honneur de prévenir le public que ceux qui ont bien voulu l'encourager depuis qu'il a ouvert le Café Français; il avertit le public qu'il vient de transporter son établissement dans la rue Notre-Dame, maison de l'Éon. D. B. Viger...

AVIS.

LES SOUSSIGNÉS ont l'honneur de prévenir le public que ceux qui ont bien voulu l'encourager depuis qu'il a ouvert le Café Français; il avertit le public qu'il vient de transporter son établissement dans la rue Notre-Dame, maison de l'Éon. D. B. Viger...

AVIS.

LES SOUSSIGNÉS ont l'honneur de prévenir le public que ceux qui ont bien voulu l'encourager depuis qu'il a ouvert le Café Français; il avertit le public qu'il vient de transporter son établissement dans la rue Notre-Dame, maison de l'Éon. D. B. Viger...

AVIS.

LES SOUSSIGNÉS ont l'honneur de prévenir le public que ceux qui ont bien voulu l'encourager depuis qu'il a ouvert le Café Français; il avertit le public qu'il vient de transporter son établissement dans la rue Notre-Dame, maison de l'Éon. D. B. Viger...

AVIS.

LES SOUSSIGNÉS ont l'honneur de prévenir le public que ceux qui ont bien voulu l'encourager depuis qu'il a ouvert le Café Français; il avertit le public qu'il vient de transporter son établissement dans la rue Notre-Dame, maison de l'Éon. D. B. Viger...

AVIS.

LES SOUSSIGNÉS ont l'honneur de prévenir le public que ceux qui ont bien voulu l'encourager depuis qu'il a ouvert le Café Français; il avertit le public qu'il vient de transporter son établissement dans la rue Notre-Dame, maison de l'Éon. D. B. Viger...

AVIS.

LES SOUSSIGNÉS ont l'honneur de prévenir le public que ceux qui ont bien voulu l'encourager depuis qu'il a ouvert le Café Français; il avertit le public qu'il vient de transporter son établissement dans la rue Notre-Dame, maison de l'Éon. D. B. Viger...

AVIS.

LES SOUSSIGNÉS ont l'honneur de prévenir le public que ceux qui ont bien voulu l'encourager depuis qu'il a ouvert le Café Français; il avertit le public qu'il vient de transporter son établissement dans la rue Notre-Dame, maison de l'Éon. D. B. Viger...

AVIS.

LES SOUSSIGNÉS ont l'honneur de prévenir le public que ceux qui ont bien voulu l'encourager depuis qu'il a ouvert le Café Français; il avertit le public qu'il vient de transporter son établissement dans la rue Notre-Dame, maison de l'Éon. D. B. Viger...

AVIS.

LES SOUSSIGNÉS ont l'honneur de prévenir le public que ceux qui ont bien voulu l'encourager depuis qu'il a ouvert le Café Français; il avertit le public qu'il vient de transporter son établissement dans la rue Notre-Dame, maison de l'Éon. D. B. Viger...

Fonderie en Caractère d'Imprimerie.

M. R. T. GUÉLIN étant arrivé de New-York avec toutes les machines nécessaires pour la manufacture des CARACTÈRES D'IMPRI-MERIE, toutes les commandes faites à ses Agents, MM. LECLERC ET JONES bureau de l'Ami du Peuple, Montréal, seront remplies avec promptitude et garantie d'une qualité égale aux caractères importés de l'étranger.

PLAIN LETTER.

Diamond... per lb. \$2 00 Two Line Nonpareil... 1 40

ANTIQUE LETTER.

Nonpareil Antique... \$1 50 Minion Antique... 1 00

TITLE LETTERS.

Agate, Title... \$1 40 Nonpareil, Title... 1 30

BLACK LETTER.

Minion Black... 1 00 Brevier Black... 90

SCRIPTS.</